

sommaire

■ Aujourd'hui à l'Université

Comprendre les nouvelles notions définies par la déclaration de Bologne.

page 2

■ Fac à Fac

La cellule drogues de l'ULg s'intéresse à la population étudiante.

page 4

Le Cerm du Pr Robert Jérôme se passionne pour nos articulations.

page 5

Maxim Polyakov, nouveau chargé de cours en faculté des Sciences, avait prédit l'existence des pentaquarks. Une théorie aujourd'hui démontrée et qui agite le milieu de la physique.

page 5

Connaissez-vous les cyanobactéries ? Elles peuvent être dangereuses pour la santé.

page 8

■ Agenda

Florilège de manifestations à l'université de Liège et ailleurs.

page 6

La section d'histoire de l'art et archéologie est centenaire !

page 7

■ Entreprises

Belpress : une spin-off originale à l'ULg qui intéresse tous les scientifiques.

page 9

■ Kots et cours

Zoom sur deux événements-phares pour les étudiants : le bal et la Saint-Nicolas.

page 10

■ Trois questions à

Marcel Otte, professeur d'archéologie préhistorique à l'université de Liège.

page 12

Le Quinzième jour du mois



Après la Terre et la Lune, l'homme s'apprête à explorer Mars.

L'arrivée à destination de la première sonde spatiale européenne envoyée vers la planète rouge est prévue pour Noël. L'Europe, qui se fait ainsi remarquer sur le plan international, souhaite désormais jouer dans la cour des grands... explorateurs martiens. Pour preuve : elle ne cache pas son ambition d'y envoyer un homme d'ici 2030.

L'astrophysicien liégeois Jean-Pierre Swings préside le comité qui évalue ce projet.

Voir page 3

La conquête de Mars commence

Les Liégeois sont sur le départ...



Bologne



Promotions

Distinctions

Sur proposition du département de sociologie de la KUL, la fondation Francqua octroie une chaire au titre belge à **Marco Martiniello**, maître de recherches au FNRS et directeur du Cedem, pour l'année académique en cours.

Sur proposition de la faculté de Philosophie et Lettres de l'université d'Anvers, la fondation Francqua a décerné une chaire au titre belge au professeur ordinaire émérite **Jacques Dubois**. Le thème du cours : "Érotique et politique dans les romans de Stendhal".

Nominations

Jacques Verly est nommé à titre définitif à la faculté des Sciences appliquées au rang de professeur.

Le bureau permanent de l'ULg a accordé, pour trois ans, le titre de professeur invité à la faculté de Médecine à **Alan G. Harris**, *adjunct professor of pharmacology* à la New York University Medical School. Il a conféré le titre de professeur adjoint à **Jean-François Liégeois**, de la faculté de Médecine, et celui de chargé de cours adjoint à la faculté d'Economie, de Gestion et de Sciences sociales à **Luc Leruth** et à **Marie-Victoire De Groote**. En outre, le titre de professeur invité à la faculté d'Economie, de Gestion et de Sciences sociales pour trois ans a été attribué à **Michel Daerden**, ministre régional des Transports, à **Didier Reynders**, ministre des Finances, à **Benoît Schaus**, associé chez Deloitte et Touche à Luxembourg, et à **Bruno Colmant**, ingénieur commercial.

Prix

L'Académie européenne de médecine de réadaptation vient de décerner son prix 2002 à **Jean-Louis Croisier**, chargé de cours en faculté de Médecine, pour un travail intitulé "Exploration fondamentale et clinique de l'exercice isocinétique excentrique".

Le comité de l'Association internationale de papyrologues (AIP) vient d'attribuer un des deux *grants* 2003 au **Cedopal** pour son projet de "Numérisation des archives photographiques de papyrologie littéraire du Cedopal".

Bourses

Anne-Sophie Massa, licenciée en droit de l'ULg en 2000, est la première Belge à obtenir une bourse pour rejoindre un "Centre du Rotary pour études internationales sur la paix et la résolution des conflits". Elle séjournera à l'université de Berkeley en Californie.

La bourse d'études Oleg Chichkovsky a été attribuée à **Teni Kamberi**, inscrit en deuxième année de DES en médecine clinique.

Le comité scientifique pour l'attribution de la bourse et la médaille Clément Guion a décidé d'attribuer le prix à **Nicolas Kyndt**, licencié en géologie, et à **Pierre-François Barel**, ingénieur des mines.

L'harmonisation européenne de l'enseignement supérieur modifie profondément le système que nous connaissons en Belgique depuis le XIX^e siècle. L'avant-projet de décret de la ministre Françoise Dupuis donne en quelque sorte le coup d'envoi de ce changement. A nous de transformer l'essai.

L'avant-projet de décret présenté par Françoise Dupuis à l'immense mérite de mettre la déclaration de Bologne au centre des préoccupations universitaires. Certes, le texte dont nous disposons ce 2 décembre n'est pas encore définitif. De nombreux points restent en discussion à l'heure actuelle. Néanmoins, certaines notions sont acquises, lesquelles feront désormais partie du vocabulaire usuel de l'université. Mieux vaut se familiariser avec elles...

1 Les ECTS ("European Credit and Accumulation Transfer System"), qui constituent une unité de compte, sont rebaptisés "crédits".

Un crédit est une mesure relative à l'activité d'apprentissage qui correspond non seulement aux cours mais aussi, aux travaux, à l'étude et aux épreuves. Le programme annuel normal d'un étudiant comporte 60 crédits. A l'issue des travaux de diverses commissions, les programmes de cours de l'ULg indiquent maintenant le nombre de crédits accordés à un enseignement.

Le but est d'améliorer la lisibilité des acquis et d'appréhender plus facilement les études réalisées en Europe afin que chaque étudiant puisse orienter son cursus dans des institutions capables de le conseiller

utilement. Chaque "crédit" réussi restera valable pendant cinq ans et sera valorisable dans l'Union européenne. Par ailleurs, les étudiants pourront faire valoir une expérience professionnelle de cinq ans minimum, convertible en "crédits".

2 L'adoption du "3/5" pour l'organisation des études.

Désormais, le premier cycle s'étalera sur trois ans et comportera un total de 180 crédits. Au terme de ce cursus, l'étudiant obtiendra le diplôme de bachelier, un grade "de transition" délivré par l'université, qui conduira à la maîtrise. Nouveauté : l'étudiant qui aura réussi au moins 48 crédits sur 60 aura la possibilité de s'inscrire dans l'année supérieure, même entre cycles, mais devra bien sûr présenter avec succès la totalité des épreuves.

Le deuxième cycle, en deux ans, totalisera 120 crédits et mènera au diplôme de "maîtrise spécialisée" selon le décret. La maîtrise spécialisée en médecine vétérinaire comportera 180 crédits, celle en médecine 240. Moyennant certaines conditions, l'étudiant de demain aura la faculté d'accéder à un deuxième cycle après un baccalauréat dans une autre option. Le texte met aussi fin progressivement aux DEC, DEA et DES et les remplace par des "maîtrises spécialisées complémentaires". Elles concernent notamment les spécialisations médicales et vétérinaires, mais également les programmes de coopération au développement (l'aquaculture à l'ULg par exemple) et d'autres domaines spécifiés encore dans l'annexe IV du décret.

Plus étonnant, malgré le "3/5" la licence actuelle, obtenue après le baccalauréat, avec 60 crédits supplémentaires, est confirmée par le décret : la Ministre s'oppose à un allongement systématique et généralisé de la durée des études.



Les Facultés de l'ULg sont à pied d'œuvre. Ensemble, les universités de la Communauté française se sont engagées dans une réforme de fond des programmes d'études dont le contenu sera harmonisé afin de garantir le passage automatique entre institutions d'un premier à un deuxième cycle, dans la même discipline. Ainsi les maîtrises seront-elles généralement structurées autour de trois finalités : didactique (agrégation), recherche préparant au doctorat et spécialisation, davantage centrée sur des compétences professionnelles particulières.

3 Le doctorat sera financé au diplôme, selon un ratio de 180 crédits. Mais la thèse pourra être réalisée en un laps de temps plus long si nécessaire.

Un tiers de ces crédits sera consacré à la formation que le doctorant suivra dans une école doctorale. Pour l'instant, le décret stipule qu'il n'y aura qu'une seule école doctorale par domaine en Communauté française. Dorénavant et contrairement à celui de la maîtrise et du baccalauréat, le diplôme de docteur ne comportera plus aucune mention du grade.

A l'évidence, une nouvelle dynamique s'installe dans les universités. « Et ce n'est que le début, prophétise le Pr Freddy Coignoul, qui suit le processus d'harmonisation pour le Conseil interuniversitaire de la Communauté française (CIUF). Cette réforme s'inscrit dans un projet très ambitieux lancé lors de la conférence de Lisbonne, qui vise à bâtir "l'Europe de la connaissance" avec l'aide des universités. » Affaire à suivre...

Patricia Janssens

Mutualiser les frais de justice ?

Carte blanche

Rarement la justice n'a été autant sollicitée et ses défauts, plus particulièrement son coût, autant dénoncés.



Catherine Paris

Il est révoltant de devoir renoncer à exercer ses droits uniquement en raison de l'importance des frais à exposer pour se défendre. Tel est pourtant le sort de nombreux justiciables. L'assurance protection juridique répond à leur besoin mais, paradoxalement, son taux de pénétration sur le marché belge est encore faible, du moins si on excepte le secteur automobile. Sous la précédente législature, le pouvoir politique a pris conscience de son utilité et proposé d'intégrer obligatoirement une garantie accès à la justice dans l'assurance qui couvre la responsabilité civile relative à la vie privée (la RC familiale). Comme celle-ci est très répandue, la majorité des foyers profiterait ainsi automatiquement d'une garantie accessoire des frais de procès. Ce projet reprend une technique identique à celle utilisée en 1995 pour couvrir le risque de tempête, compris depuis lors dans l'assurance incendie.

Si l'objectif est très louable, cette méthode se prête cependant mal à une assurance qui porte sur une multitude de risques peu homogènes, variant notamment en fonction du contexte du litige (droit de la responsabilité, droit social, droit fiscal, etc.) et de l'assuré. Le rôle de celui-ci dans la survenance du sinistre y est prépondérant. Chaque fois qu'il fait appel à l'assureur, c'est parce qu'il veut faire valoir un droit. Il est vrai que sa volonté est plutôt réduite quand il est confronté à un adversaire récalcitrant ou à un débiteur qui ne paie pas. Mais faut-il pour autant que toute la

population ou une grande partie de celle-ci supporte les frais de défense du créancier malchanceux ?

L'assurance protection juridique ne doit pas, à notre estime, devenir obligatoire. La plupart des obligations d'assurance concernent des assurances de la responsabilité ; elles sont liées à l'exercice d'une activité ou à l'acquisition d'un bien (une voiture) et visent à protéger les victimes contre l'insolvabilité de l'assuré. Cette considération fait évidemment défaut dans notre domaine. La loi récente sur les catastrophes naturelles démontre aussi à quel point il est difficile d'instaurer une solidarité élargie par le mécanisme de l'assurance privée. La couverture du risque d'inondation ne concerne finalement que les contrats d'assurance incendie relatifs aux zones dites à risque, qu'il convient encore de déterminer.

Afin d'éviter de créer le risque de procès, le législateur pourrait, semble-t-il, se contenter de définir les conditions-type d'une garantie dont la souscription serait libre mais encouragée par un avantage fiscal substantiel et lié aux revenus de l'assuré. L'épargne pension, par exemple, n'aurait jamais connu un tel succès sans incitant fiscal.

L'intention du gouvernement est cependant de mettre en place un système de "solidarisation des risques judiciaires". Le premier projet avait le défaut,

non de traiter l'accès à la justice comme un problème social, mais d'en imposer le coût aux seules assurances privées, en oubliant qu'elles obéissent à des règles différentes de celles applicables à la sécurité sociale. Les entreprises d'assurance doivent respecter des normes de gestion financière qui sont prévues pour protéger les assurés, afin qu'elles puissent honorer leurs engagements. Le risque est grand, si la branche n'est pas suffisamment rentable, qu'elles se retirent du marché.

Or le gouvernement doit compter sur leur soutien. Une des pistes pour les gagner à sa cause consisterait à introduire le principe suivant lequel la partie qui perd le procès supporte les honoraires de l'avocat de la partie gagnante. Pareille règle stimulerait l'assurance protection juridique en lui donnant un moyen de résoudre ses difficultés de financement. Elle prévaut notamment en France et en Allemagne où ce type de couverture connaît un développement remarquable, sans cependant être obligatoire. Elle ne doit toutefois pas être absolue car, dans certaines circonstances, l'équité ou le déséquilibre entre la situation économique de chacune des parties pourrait commander une solution différente.

On se réjouit qu'avec la réflexion déjà engagée pour diminuer le formalisme judiciaire, le principe dit de la "répétibilité" des honoraires de l'avocat soit également envisagé par la ministre de la Justice pour faciliter l'accès au tribunal.

Catherine Paris
docteur en droit et chercheuse au département de droit,
droit judiciaire privé

Espace

Objectif Mars



Echo

La controverse de ...

Bologne

Nourrie de réactions vives et diverses, la discussion suscitée actuellement par l'avant-projet de décret "Bologne" sur l'harmonisation de l'enseignement supérieur était restée jusqu'à un certain point confinée aux cercles académiques jusqu'à ce qu'elle éclate en un débat public passionné, par l'intermédiaire de *La Libre Belgique*, entre le professeur Francis Balace et le recteur Marcel Crochet (UCL). Il n'est pas banal de voir deux "académiques" se livrer de la sorte à une diatribe sur la place publique. En effet, le premier coup tiré contre le projet par le professeur Balace (8-9/11) a entraîné la réaction du recteur Crochet (21/11), prenant lui la défense d'un texte auquel les Recteurs ont activement participé à l'élaboration, entraînant elle-même la réponse d'un Francis Balace (25/11) persistant et signant dans son opposition. Au moment de boucler ces lignes, *La Libre Belgique* n'avait pas encore publié la réaction du recteur Crochet... mais elle a toutefois décidé de mettre en ligne sur son site internet les épisodes successifs de cette nouvelle controverse de ... Bologne. Histoire que ses lecteurs n'y perdent pas leur latin !

Travail au noir

Le professeur d'économie Pierre Pestieau, interrogé par le journal *Le Monde* (25/11) sur l'économie souterraine en Belgique : Un grand fantasme traverse la société belge, qui voudrait que le travail au noir soit le fait d'allocataires sociaux : chômeurs, invalides ou personnes âgées. Or les enquêtes montrent qu'une bonne partie de l'économie souterraine en Belgique est le fait de personnes qui ont déjà un emploi.

D.M.

Dernières nouvelles

La question du financement de l'opération ayant été réglée, le gouvernement de la Communauté française vient d'approuver l'avant-projet de décret officialisant la fusion de la Fondation universitaire luxembourgeoise (FUL) et de l'ULg. Le nouveau département en sciences de gestion de l'environnement de l'ULg intégrera les activités d'enseignement et de recherche de la FUL qui se poursuivront à Arlon. Pour Françoise Dupuis, ce premier rapprochement entre institutions universitaires est exemplaire : « il renforce notre enseignement sans occasionner de pertes d'emploi, tout en évitant des coûts supplémentaires. »

C'est parti pour l'exploration européenne de la planète rouge ! Lancée le 2 juin dernier, la sonde "Mars Express" de l'Agence spatiale européenne (ESA) devrait en effet arriver dans le monde martien pour les fêtes. Son objectif ? Cartographier la surface de la planète et de la composition chimique de son atmosphère. Des études "in situ de roches" seront également réalisées par son robot Beagle-2 qui devrait "atterrir" sur Mars le 25 décembre prochain. Mais l'Agence prépare déjà la suite : l'envoi de missions habitées.

Le premier pas... pour bientôt

L'ESA couve un vaste programme au nom évocateur de "Aurora". Son principal objectif : voir l'homme poser le pied sur Mars d'ici 2030. L'astrophysicien Jean-Pierre Swings, de l'ULg, préside le comité chargé d'étudier cet audacieux projet.

"Livres blancs" élaborés avec l'aide de l'ESA : ce document présente la vision à moyen et à long terme de la politique spatiale en Europe dans de nombreux domaines, aussi bien scientifiques que militaires. Le programme Aurora y apparaît à trois reprises, c'est un bon signe ! Il faut dire que l'audace de ce projet devrait motiver les jeunes à se lancer dans des études scientifiques, hélas délaissées depuis quelques années. »



Jean-Pierre Swings

L'homme a depuis toujours été fasciné par la planète Mars. Il y a cinquante ans encore, beaucoup la croyaient peuplée d'animaux, de végétaux, voire de petits hommes verts. Les premières sondes américaines envoyées sur place dans les années 1960 ont mis fin à nos rêves de communication avec une quelconque civilisation martienne. L'attrait pour la petite sœur de la Terre n'est pas retombé pour autant. Une mission habitée vers Mars est d'ailleurs devenue le centre du programme "Aurora" de l'ESA, destiné à explorer le système solaire.

« La principale ambition de ce programme est d'ordre technologique : il s'agit de démontrer le savoir-faire européen. Les données scientifiques qu'il nous fournira seront un bonus, en quelque sorte, précise Jean-Pierre Swings. Les premières missions d'Aurora seront robotiques. Leur but sera de préparer le terrain avant l'arrivée des futurs astronautes. Elles permettront également d'étudier l'environnement chimique et biologique de la planète en vue d'y rechercher des traces d'eau et de vie, passée ou présente. »

"Exo-Mars" ouvrira le bal dès 2009. En plus des mesures qu'elle effectuera en orbite, cette sonde larguera sur Mars un petit véhicule équipé d'un système de forage capable de sonder le sol jusqu'à plusieurs mètres de profondeur. Parmi les autres préliminaires figure également un retour d'échantillons de roches martiennes sur Terre (Mars Sample Return) et peut-être une mission habitée vers la Lune. « Il ne faut pas oublier que l'Europe n'est jamais allée sur la Lune... », rappelle le chercheur.

Ce premier ballet de sondes spatiales permettra à l'ESA de faire ses preuves avant la décision finale en 2015 d'envoyer, ou non, une expédition humaine vers Mars. L'évaluation du programme Aurora ne se limitera pas au plan technologique : une exploration habitée est largement plus complexe à mettre sur pied qu'une mission robotique, aussi imposante soit-elle. Comment réagiront les astronautes à la vue de la Terre réduite à un point lumineux ? Comment se comporteront-ils en milieu confiné au cours des 30 mois que durera la mission ? Comment les nourrir ? Quels seront les méfaits physiologiques d'une si longue exposition à la microgravité ? « L'ESA est consciente qu'une mission habitée vers Mars demandera des préparations physiques et psychologiques draconiennes, précise Jean-Pierre Swings. Les scientifiques et les ingénieurs qui travaillent sur Aurora comptent bien tirer profit d'expériences passées ou à venir telles que les séjours de très longue durée dans la station spatiale internationale et dans les laboratoires isolés en Antarctique. Le comité chargé d'élaborer Aurora compte d'ailleurs parmi ses membres Jean-Pierre Haigneré, un astronaute qui a séjourné durant six mois à bord de la station spatiale MIR en 1999. »

À l'heure actuelle, les études poussées pour Exo-Mars et Mars Sample Return sont en cours. Pour la suite, il faudra trouver des budgets très importants, mais Jean-Pierre Swings se montre assez confiant : « La Commission européenne vient de rendre public son

Étudiants en orbite

Depuis trois mois, Natacha Linder et Gregory Saive séjournent à l'Agence spatiale européenne. Ces futurs ingénieurs physiciens de l'ULg participent ainsi à l'élaboration des missions qui partiront vers la planète Mars. Atteints par le virus martien, ils racontent.

« Il fut un temps où je voulais devenir astronaute et la première femme sur Mars, confie Natacha. Depuis, j'ai changé d'avis, mais on peut dire que je me suis toujours intéressée à l'espace et à Mars en particulier. » Gregory s'est lui aussi projeté dans l'espace dès sa plus tendre enfance. C'est donc naturellement qu'ils se sont tournés vers l'exploration martienne pour leur travail de fin d'études. L'occasion de le réaliser au centre de l'ESTEC* à l'ESA leur a été offerte. Ils l'ont saisie. « C'était une chance de pouvoir travailler sur un sujet qui nous passionne dans un milieu professionnel », précisent-ils.

Natacha travaille sur la définition des vaisseaux interplanétaires qui feront la navette entre la Terre et Mars. Deux possibilités existent : « Les "stop-over cyclers" sont des vaisseaux qui partent vers une planète, s'y arrêtent jusqu'à ce que l'occasion de repartir en sens inverse se présente. Les "cyclers", eux, ne s'arrêtent pas : ils larguent leur cargaison ou un équipage et poursuivent leur chemin vers la planète suivante. Ils partent donc toujours par deux : l'un dépose les astronautes sur Mars, par exemple, et l'autre les ramène à la maison. » Plus nombreux, les "cyclers" nécessiteront cependant moins de carburant, vu l'absence de manœuvres à l'approche de Mars. Alors, "cyclers" ou "stop-over cyclers" ? Natacha nous le dira... en juin.

En plus de la mise au point de ces engins spatiaux, il faut également s'assurer qu'il sera possible de les faire accoster dans l'espace au moyen d'une sonde lancée depuis la Terre ou depuis Mars. C'est le domaine de Gregory : « Le but est que deux vaisseaux se rencontrent

sans se percuter. L'une des difficultés réside dans l'absence de frottements pour les freiner. L'accostage est maîtrisé sur une orbite circulaire autour de la Terre. Il a été utilisé pour amener les Soyouz à la station spatiale internationale. Le problème sera plus complexe lorsqu'une sonde devra accoster un vaisseau interplanétaire : ce dernier approchera une planète avec une trajectoire hyperbolique et il n'y aura pas toujours de pilote dans le cockpit... Sur Mars, pas question de rater le "bus" : le suivant ne passera que deux ans plus tard ! »

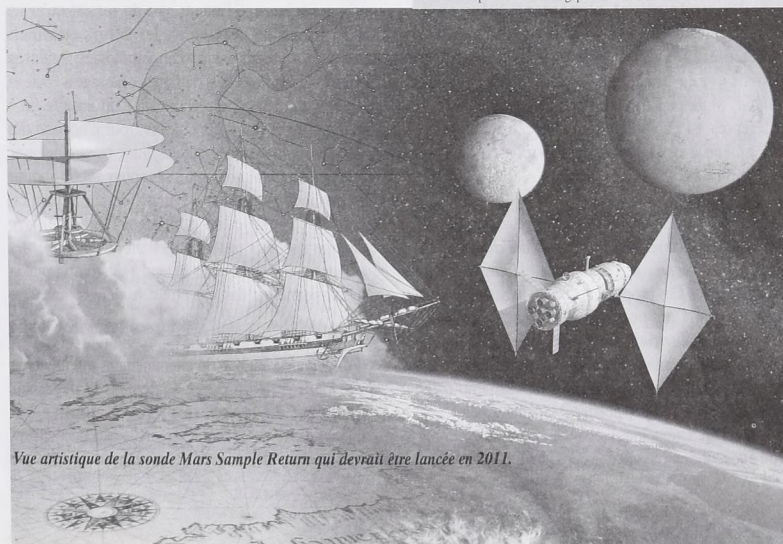
On pourrait croire ces investigations issues d'un roman de science-fiction. Elles décrivent pourtant une proche réalité. En attendant, elles alimentent la flamme qui anime ces deux passionnés de la planète rouge. « Il suffit de citer le père de la technologie des fusées, le russe Tsiolkosky, pour comprendre la motivation d'une exploration martienne : "La Terre est le berceau de l'humanité mais on ne reste pas toute sa vie dans son berceau." L'espace est la dernière frontière, l'ultime "terra incognita" que l'homme doit explorer », souligne Gregory qui espère pouvoir un jour emprunter ces bus du futur.

* L'ESTEC (European Space Technology Center) est le centre d'études et de réalisations technologiques pour l'ESA. Il est situé à Noordwijk, près de Leiden (Pays-Bas).

Page réalisée par Elisa Di Pietro

Trois sites intéressants à consulter :

- Mars Express : http://www.esa.int/export/SPECIALS/Mars_Express/
- Aurora : <http://www.esa.int/export/esaMI/Aurora>
- Estec : <http://www.esa.int/gsp/ACT/index.htm>



Vue artistique de la sonde Mars Sample Return qui devrait être lancée en 2011.

Photo ESA



Bonnes affaires

Prix

Le prix Jean Sarot récompense chaque année un travail rédigé dans le courant des licences (travaux de séminaire, travaux dirigés, mémoires, etc.) ou à l'issue de celles-ci par un étudiant d'une institution universitaire ou de niveau universitaire de la Communauté française et **traitant de la fonction publique**. Le travail doit revêtir un caractère original et contribuer à la connaissance de la fonction publique. Dossier à renvoyer au plus tard pour le 31 décembre de chaque année, en neuf exemplaires.

Contacts : Etienne Peremans, référendaire à la Cour d'arbitrage, place Royale 7, 1000 Bruxelles.

Centre d'études et de documentation sur l'univers concentrationnaire, la fondation Auschwitz décerne un **prix fondation Auschwitz et un prix fondation Rozenberg** pour récompenser les travaux inédits et originaux qui contribuent à l'analyse historique, politique, économique et sociale du III^e Reich, des crimes et génocides nazis, des mécanismes et des processus qui les ont engendrés ainsi que de leurs conséquences sur la conscience contemporaine. Dossier à renvoyer avant le 31 décembre.

Contacts : baron Paul Halter, président de la fondation Auschwitz, rue des Tanneurs 65, 1000 Bruxelles, tél. 02.512.79.989, site <http://www.auschwitz.be>



Campus Plein Sud organise, avec l'appui de la Commission universitaire pour le développement (CUD), un **concours de projets étudiants d'éducation au développement** doté d'un prix de 5000 euros destiné à en financer la mise en œuvre. Le projet doit avoir pour objectif d'informer et de sensibiliser les étudiants universitaires aux problématiques du développement et des rapports Nord-Sud. Il est ouvert à tous les étudiants des universités francophones de Belgique et doit être remis avant le 20 décembre.

Contacts : Séverine de Laveleye, tél. 04.366.55.43, site <http://www.campuspleinsud.org>

Bourses

Chaque année, la **fondation Dan David** octroie des prix et bourses de doctorat. Thèmes en 2004 : "Cities, Historical Legacy, Leadership, Changing our World; Brain Sciences". Dossier de candidature aux bourses à renvoyer pour le 10 janvier 2004.

Contacts : site <http://www.dandavidprize.org/>

Pour d'autres bonnes affaires, contactez le service fondation et bourses : tél. 04.366.52.31, courriel Jacqueline.Claude@ulg.ac.be

Drogues

On est foutu, on fume trop

Interdisciplinaire, la "cellule drogues" de l'ULg continue d'alimenter la réflexion sur les stupéfiants. Alors que la hausse du prix des cigarettes provoque une bruyante contestation de la part des buralistes français, Vincent Seutin, chargé de cours en pharmacologie et nouveau coordonnateur de la cellule, n'hésite pas à rappeler que tabac, alcool et médicaments appartiennent à la catégorie des drogues. À éviter.

Selon une enquête de santé réalisée en Belgique en 2001*, le tabagisme est sans conteste le facteur de risque pour la santé le plus critique. Déterminant majeur du développement de plusieurs maladies comme le cancer du poulmon, les maladies cardiaques ou les pathologies chroniques respiratoires, il reste la cause évitable de 20% des décès liés à une maladie.

Tabagisme jeune et féminin

Cette même enquête montre qu'un jeune - entre 15 et 24 ans - sur trois, fume. Et c'est en Région wallonne que la situation est la plus alarmante puisque 40% des jeunes gens sont des adeptes réguliers de la nicotine. Un taux qui, hélas, a progressé depuis 1997 et qui révèle un accroissement du tabagisme féminin.

« Il s'agit d'une drogue terriblement efficace, s'exclame Vincent Seutin, c'est-à-dire que l'on tombe vite dans le piège. La perversité de la molécule de nicotine est étonnante : le très sérieux "Goodman and Gilman's Pharmacological basis of therapeutics" montre, dans son édition de 2001, que les risques de devenir "accro" à la cigarette sont plus élevés que pour la cocaïne ! » Or, malgré l'information sur les méfaits du tabac, sa consommation ne diminue guère. « Pourquoi le tabagisme prévaut-il encore chez les jeunes ? », s'inquiète Vincent Seutin. Les femmes, que n'affectait presque jamais le cancer du poulmon, rattrapent maintenant ce "retard"...

L'un des objectifs prochains de la "cellule drogues" sera sans conteste de tenter d'apporter quelques lumières sur le succès des cigarettes et, si possible, d'élaborer des stratégies pour le contrer. « Notre équipe est pluridisciplinaire : des médecins participent à l'entreprise en compagnie de sociologues, psychologues et criminologues. Ensemble, nous jetons un regard

particulier sur le phénomène, ce qui nous permet de l'appréhender globalement », poursuit le nouveau coordonnateur, bien décidé à apporter sa contribution aux associations qui tirent la sonnette d'alarme.

Mortel ecstasy

Mais l'alcoolisme est aussi au menu de la cellule. Véritable fléau social, il concerne 5 à 10% des hommes et 3 à 5% des femmes. Sait-on assez qu'il engendre démences et cirrhoses ? Par ailleurs, l'alcoolisme est responsable d'énormément de souffrances pour le patient et, parfois plus encore, pour son entourage, d'autant que cette dépendance est - maladroitement - cachée. « La désintoxication est possible, confirme Vincent Seutin, mais le taux de rechute atteint 90% après un an chez les personnes fortement dépendantes. Certes, il existe un médicament qui facilite le maintien de

l'abstinence, mais son efficacité est assez faible. D'où l'impérieuse nécessité d'informer les gens et de lancer un programme de recherches sur les raisons de ces rechutes. »

Dans le collimateur de la cellule, une troisième cible : l'ecstasy (ou "MDMA", pour méthylène dioxyméthamphétamine). « Une drogue illicite cette fois, mais très répandue dans les boîtes de nuit. Cette substance provoque de graves lésions du cerveau, car elle est très toxique pour les neurones du système sérotoninergique. Si ceux-ci se régénèrent, on constate qu'ils le font de façon anarchique ».

Forte de son expérience, la cellule compte bien nourrir le débat sur les drogues et orienter les décisions en matière de prévention. Car « mieux vaut allumer une petite lanterne que maudire les ténèbres » (proverbe chinois).

Patricia Janssens

* Voir le site <http://www.iph.fgov.be/epidemi/epifir/index4.htm>

Petit historique

Dès 1986 à l'ULg, à l'initiative du vice-recteur de l'époque, Léon Simar, et du Pr Marc Richelle, une "cellule drogues" a été constituée pour réfléchir au développement de programmes de formation et de recherche dans les usages et abus des drogues licites et illicites. Outre la mise en place de cycles de formation et de conférences grand public, la cellule - sous la direction d'Alfred Noirfalise (faculté de Médecine) dès 1989 -, publia de nombreux travaux au sujet de la dépendance physique et psychique liée à la consommation de drogues, tout en attirant l'attention sur les causes de la toxicomanie.

Elle fut la première à éditer, en 1992, un document de synthèse relatif à l'emploi de la méthadone comme élément substitutif des stupéfiants. Cette monographie

interdisciplinaire fut à la base des réflexions qui menèrent à la loi qui vient de paraître au *Moniteur*.

Depuis octobre 2002, Alfred Noirfalise a laissé la place à une équipe de cinq personnes : Vincent Seutin (faculté de Médecine) en est le coordonnateur, Christiane Gosset (faculté de Médecine, santé publique), André Lemaître (faculté de Droit, criminologie), Michel Born (faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation) et Claude Macquet (faculté d'Économie de Gestion et de Sciences sociales, sociologie) composent le bureau.

Contacts : Vincent Seutin, secrétariat, du mercredi au vendredi, tél. 04.366.25.24, courriel N.Delvaux@ulg.ac.be

Criminologie

Parmi les bris de vie dont les tragédies hantent les prétoires et alimentent à foison la littérature, les crimes passionnels ont rarement fait l'objet d'études pluridisciplinaires visant à en décortiquer le processus. Dans *Ces crimes dits d'amour*, Maurice Korn, neuropsychiatre et maître de conférences à l'Ecole de criminologie Jean Constant, nous amène à dépasser le trop simpliste poncif du coup de folie avec passage à l'acte.

« En prenant l'arme, j'ai pensé que ça allait la calmer parce qu'elle était arrogante; elle m'a dit des choses, j'ai eu froid dans la colonne, je n'ai jamais eu l'intention de lui faire du tort... » Ces propos, extraits du livre de Maurice Korn et que l'on pourrait attribuer à quantité d'amoureux meurtriers, traduisent bien le paradoxe généré par les crimes passionnels : des actes posés à l'inverse de la logique criminelle, sans bénéfice escompté et dans la perspective quasiment inéluctable de tout perdre en quelques secondes. A commencer par l'être aimé, ordinairement de genre féminin.

Amour à mort

Mettant à profit son rôle d'expert, 25 années durant, auprès des tribunaux, l'auteur part du constat qu'avant que le drame ne survienne, les futurs criminels présentent rarement des psychopathologies majeures. En disséquant le processus du fameux passage à l'acte et les raisons qui font que certains mettent ensuite fin à leurs jours, il s'attelle à effectuer un tour d'horizon des théories psychanalytiques, éthologiques, psychologiques, sociologiques et philosophiques sans pour autant aboutir à une méthode permettant d'éviter le drame. Si tel n'est effectivement pas le but poursuivi, l'ouvrage livre néanmoins quelques pistes permettant de débloquent les situations les plus scabreuses et tend à démontrer que le crime passionnel ne doit pas être considéré comme une fatalité.

Au-delà de l'analyse du cheminement qui mène au crime, Maurice Korn ouvre également le débat sur l'éclatement de la sphère privée et souligne la pertinence d'une intervention accrue de la collectivité au quotidien dans des scènes de ménage trop souvent

banalisées ou sous-estimées, comme ce fut longtemps le cas en ce qui concerne l'enfance maltraitée. « Il n'est pas aisé pour les forces de police d'intervenir dans des disputes de couple, souligne le neuropsychiatre. Il serait par conséquent judicieux de former davantage les policiers et de mettre sur pied des cellules spécialisées comparables à celles habilitées à réaliser des auditions filmées d'enfants. » Des propos qui semblent trouver un écho favorable, notamment auprès des forces de police de la zone de Liège.

Si l'ouvrage d'un abord accessible, expurgé de tout jargon et truffé d'anecdotes, fait également la part belle aux considérations juridiques, il s'adresse néanmoins à un public étendu. Peut-être inspirera-t-il également l'un ou l'autre scénariste soucieux d'étoffer le profil psychologique de quelque fictif personnage.

ET.

Maurice Korn, *Ces crimes dits d'amour*, Paris, éditions L'Harmattan, 2003.

Découverte

De l'exotisme en physique



Une particule d'un genre nouveau a été détectée cet été : le pentaquark. Cette découverte est en train de bouleverser le monde de la physique et suscite une intense émotion chez Maxim Polyakov, chargé de cours à l'ULg, qui avait prédit son existence dès 1997*.

L'air que nous respirons, l'eau que nous buvons ou le journal que nous lisons sont constitués principalement de protons et de neutrons, eux-mêmes formés de trois quarks. Étudier la matière à l'échelle de ses constituants élémentaires, les quarks, revient à tenter de comprendre le monde physique qui nous entoure à son niveau le plus fondamental. Alors que la nature abonde en particules composées de trois quarks, les physiciens se sont interrogés pendant plusieurs décennies sur l'existence de particules exotiques qui en contiendraient davantage.

Recherches à l'aveuglette

La théorie utilisée pour décrire la physique des quarks est issue de la chromodynamique quantique (QCD). Sa complexité empêche toute prédiction concernant ces particules exotiques. « Elle n'exclut pas leur existence, précise Maxim Polyakov**, mais elle est incapable de prédire ses propriétés. Or, des centaines de

particules sont créées lors d'une seule réaction dans le cœur d'un accélérateur. Traquer une éventuelle nouvelle particule sans avoir la moindre idée de sa masse revient à débusquer une aiguille dans une botte de foin. » C'est donc à l'aveuglette qu'il y a près de 40 ans, les physiciens sont partis en quête de ces particules plus riches en quarks. Dix années sans succès les ont incités à abandonner leurs recherches et même à cesser de croire en l'existence de telles particules.

« Le problème, c'est que les particules observées dans la nature sont les protons et les neutrons, tandis que la QCD s'exprime en termes de particules élémentaires, à savoir les quarks et les gluons. C'est pour cela que toute prédiction de la QCD à une échelle macroscopique est difficile. Nous l'avons remplacée par une théorie plus simple basée directement sur des entités macroscopiques, les solitons. L'existence d'une particule à cinq quarks a ainsi pu être prédite et caractérisée par une masse, un temps de vie, un spin... Après la publication de notre travail, il a fallu motiver les expérimentateurs : remettre sur pied une expérience dédiée à la recherche de ce pentaquark était pour eux un énorme risque financier. Après plusieurs années, deux groupes ont finalement repris les recherches : l'un au Japon et l'autre en Russie. »

La première détection du pentaquark a été annoncée par l'équipe japonaise en juillet dernier. Depuis, plusieurs groupes ont confirmé la découverte : le pentaquark

détecté possède exactement la masse et la durée de vie prédites par Polyakov et ses collaborateurs il y a six ans. « De nombreux laboratoires dans le monde ont aujourd'hui placé le pentaquark au centre de leur recherche, ajoute Maxim Polyakov avec le sourire, et chaque jour voit la publication d'un nouvel article. » C'est sûr, la nouvelle venue dans le bestiaire des particules n'a pas fini de faire parler d'elle.

Questions existentielles

« Si l'avenir confirme le modèle des solitons, il va falloir repenser le concept même de particule. Les propriétés des protons, des neutrons et des noyaux devront également être réexaminées. » Il en va de la réponse aux questions suivantes : d'où vient la matière qui nous entoure ? Comment s'est-elle formée dans l'Univers primordial ? Comment se comportent les particules dans des conditions extrêmes comme celles rencontrées dans les étoiles à neutrons ? La manière dont l'existence des pentaquarks va influencer la réponse à ces questions n'est pas encore connue. « Le bébé n'a pas un an : il doit encore grandir. »

Elisa Di Pietro

* D.Diakonov, V.Petrov, M.Polyakov, Z.Phys., A 359 (1997), 305.

** Après des études en physique à Saint-Petersbourg, Maxim Polyakov effectuera ses recherches en Allemagne durant sept années. Depuis le 1^{er} octobre 2003, il est chargé de cours à l'ULg. « Sa nomination a précédé la détection du pentaquark », se plaît à préciser le Pr Joseph Cugnon.



Sortie de Presse

Dirigée par le Pr Pascal Durand (département d'information et communication de la faculté de Philosophie et Lettres), la collection "Liberté j'écris ton nom", aux Editions Labor/Editions Espace de libertés, poursuit avec bonheur l'objectif de concilier engagement intellectuel et vulgarisation. En cette fin d'année, elle publie quelques nouveaux titres qui font la part belle à l'ULg.

→ Jean-François Bachelet L'université impossible. Le savoir dans la démocratie de marché

A l'heure de Bologne, il est moins question pour l'université d'un simple aménagement de ses missions que d'une transformation radicale de la manière dont elle les assume. C'est en termes de rendement au sein d'un grand marché de la science que l'Alma mater est tenue de justifier ses activités. Comment concilier les idéaux originels de l'université avec des objectifs comptables ? A travers les réponses qui sont apportées à cette question se dessinent les contours d'un modèle social et économique plus imposé que choisi et dont il n'est pas sûr que la démocratie sorte gagnante.

→ Jean-Marie Klinkenberg Petites mythologies belges

Y a-t-il une culture propre à la Belgique ? Croyants et iconoclastes se déchirent sur ce thème depuis près de deux siècles. Si la controverse paraît inépuisable, c'est que la culture est pensée trop souvent comme une essence. L'ouvrage l'aborde plutôt comme un effet de discours : comment le propos sur la "culture belge" est-il construit, à quelles réalités viennent-ils donner sens ? A quelles autres vient-il, aussi bien, faire écran ? Dans cet essai, l'auteur se donne les armes de l'anthropologie et de la sémiotique, mais aussi et surtout celles d'une ironie à la fois implacable et complice.

→ Vinciane Pinte La domination féminine. Une mystification publicitaire

Femmes conductrices, femmes sadiques, femmes prédatrices, femmes de haut standing : la publicité décline sur tous les tons une image de la femme qui se veut en rupture avec ses clichés ordinaires. Faut-il y voir le signe d'une libération dont les progressistes auraient à se réjouir ? Rien n'est moins sûr : l'ordre du cliché reste intact dans ces scénographies où la domination n'est guère qu'inversée. Peut-être même cet ordre en sort-il renforcé.

Jean-François Bachelet, coordonnateur des Editions de l'ULg, est docteur en sociologie.

Jean-Marie Klinkenberg est professeur au département de langues et littératures romanes de la faculté de Philosophie et Lettres de l'ULg, et membre de l'Académie royale de Belgique.

Vinciane Pinte est licenciée en information et communication de l'ULg.

Cerm

La recherche reste fondamentale

La prestigieuse revue scientifique Nature a récemment ouvert ses colonnes à une recherche sur la lubrification dans les systèmes vivants par une équipe internationale de six chercheurs*, dont Robert Jérôme, professeur de chimie macromoléculaire et des matériaux organiques à l'université de Liège.

Pourquoi les paupières ne s'immobilisent-elles pas au contact de la cornée des yeux ? Pourquoi le cartilage des os est-il glissant au point de permettre aux articulations de se mouvoir sans usure marquée ? Le corps humain regorge d'exemples de contact souple entre deux surfaces en frottement et ce, grâce à un phénomène de lubrification.

Petites brosses

Selon l'article paru dans Nature en septembre dernier, une macromolécule présente dans les fluides articulaires assurerait la fonction de lubrification en se fixant par une extrémité à la surface du cartilage, formant ainsi une "brosse" de chaînons en interaction forte avec son environnement aqueux. Autrement dit, ce ne serait pas les surfaces solides qui entreraient en frottement mais bien de petites brosses qui glisseraient les unes sur les autres.

Afin de tester cette hypothèse, le Centre d'étude et de recherches sur les macromolécules (Cerm), centre d'excellence de l'ULg dirigé par le Pr Jérôme, a fabriqué des modèles de brosses artificielles. « Les forces de friction mesurées lorsque ces brosses sont mises en contact et déplacées parallèlement les unes aux autres confirment pleinement l'hypothèse émise », précise le Pr Jérôme.

Fondé en 1989, le Cerm publie aujourd'hui une quarantaine d'articles scientifiques par an, comme cette

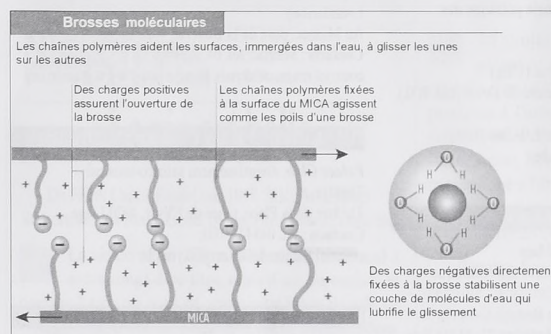


Figure illustrant l'article "Water-soaked brushes may lubricate your body" in "New Scientist", vol. 179, issue 2412, 13 septembre 2003, p.19, dont les commentaires sont traduits en français.

étude récente sur une méthode lithographique applicable en microélectronique** et permettant de stocker une information sur un film polymère sensible aux stimuli externes (solvant, PH, température). « Il en résulte que cette information peut être effacée et recrée à volonté en jouant sur un des paramètres précités », précise encore Robert Jérôme.

Technologie verte

Bien que peu connues du grand public, les recherches du Cerm trouvent des applications dans la vie de tous les jours. La fabrication de polyesters biocompatibles et biodégradables par exemple. « Nous développons des supports poreux destinés à la culture cellulaire. Ils servent de base à des implants que l'on introduit dans l'organisme et qui, une fois terminés, jouent le rôle de soutien des tissus à reconstruire – greffes de nerfs, entre autres –, se résorbent d'eux-mêmes sans dommage. » Ce projet, plusieurs fois primé, devrait déboucher sur la création prochaine d'une société d'innovations en technologie tissulaire.

Dans le cadre d'un projet européen, le Cerm a récemment développé une technologie "verte" afin de

remplacer les solvants organiques toxiques par du CO₂, lequel est abondant, bon marché et non toxique. « Disposant d'un réacteur pilote de 50 litres et d'un brevet en dépôt, nous envisageons à présent la valorisation de cette technologie "verte", notamment par la mise en place d'une spin-off. » Outre des collaborations industrielles avec de grands groupes – Solvay, Bayer, Colgate-Palmolive, Arcelor –, on citera encore les avancées du Cerm dans le domaine des nanotechnologies et des nanomatériaux. « Le recours à des nanocharges permet de conférer des propriétés tout à fait nouvelles à des polymères traditionnels (plus connus sous le nom de matières plastiques) en termes, par exemple, de perméabilité, de conductivité électrique, de résistance au feu, etc. »

Cet aperçu partiel des recherches du Cerm illustre la nécessité de veiller sans cesse au bon équilibre entre recherche fondamentale et application des avancées de celle-ci. « Lorsque l'on est en phase d'application technologique, explique à nouveau Robert Jérôme, il faut continuer à amplifier la recherche fondamentale, indispensable socle à tous les développements ultérieurs. Et ce, malgré les difficultés de financement que les laboratoires de recherche doivent déplorer. »

Vinciane Pinte

* Uri Raviv, Nir Kampf et Jacob Klein (Weismann Institute of Science, Israël), Suzanne Giasson (université Laval, Québec), Jean-François Grohy et Robert Jérôme (ULg).

** Journal of the American Chemical Society, vol. 125, p.8302.

JUSQU'AU 20 DÉCEMBRE, 20H15

Saleté, de Robert Schneider
Théâtre, mise en scène de Francis D'Ostuni
Théâtre de la Place, place de l'Yser, 4020 Liège
Contacts : tél. 04.342.00.00,
courriel theatredelaplace@skynet.be

JUSQU'AU 21 DÉCEMBRE

Boris Lehman
Exposition de photographies
Comptoir du livre, en Neuvise 20, 4000 Liège
Ouvert en semaine de 14 à 18h,
le dimanche de 10 à 14 h. Fermé le lundi.
Contacts : tél. 04.250.26.50,
courriel info@lecomptoir.be

JUSQU'AU 17 JANVIER

La capture du temps - les almanachs et les calendriers
Exposition
Bibliothèque Chiroux-Croisiers,
salle Ulysse Capitaine, Espace exposition
Place des Carmes 8, 4000 Liège
Ouverture du lundi au vendredi de 13 à 17h et le
samedi de 9 à 12h
Contacts : tél. 04.220.88.79,
courriel christine.marchal@liege.be ou
Antonia.Fuoco@liege.be

MERCREDI 10 DÉCEMBRE, 13H30

L'apport des nouvelles technologies à l'étude de la perception visuelle
Séminaire organisé par le laboratoire d'ergonomie
cognitive et intervention au travail
Salle du Conseil (3^e étage), faculté de Droit (bât. B31)
au Sart-Tilman
Contacts : tél. 04.366.31.77,
courriel Adelaide.Blavier@ulg.ac.be

MERCREDI 10 DÉCEMBRE, 19H45

Lord of the Ring : the Two Towers, de Peter Jackson
(2002)
Ciné-club Nickeloff
Salle Gothot, place du 20-Août 7, 4000 Liège
Contacts : tél. 0479.69.65.70,
courriel Nickeloff@hotmail.com

JEUDI 11 DÉCEMBRE, 14H30

Israël-Palestine, l'accord de Genève : une nouvelle chance pour la Paix ?
Conférence en anglais
Par Youli Tamir, députée à la Knesset (parti
travailliste) et Ghassan Khatib, ministre du travail et de
l'emploi de l'autorité palestinienne
Amphithéâtres de l'Europe, salle 204 au Sart-Tilman
Contacts : tél. 04.366.30.46, courriel
S.Petermann@ulg.ac.be

VENDREDI 12 DÉCEMBRE, 20H

Soirée Télévie
Organisée par les chercheurs de l'ULg
Au Dock's Café à Eupen
Contacts : tél. 04.366.25.29, courriel M.Jost@ulg.ac.be

LES 12 ET 13 DÉCEMBRE À 20H30, LE 14 À 15H

La Comédie des vanités (reprise)
Théâtre-TURLg
Salle du théâtre universitaire,
quai Roosevelt 1b, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.366.53.78,
courriel robert.germay@ulg.ac.be

SAMEDI 13 DÉCEMBRE, 9H

A deux pas des partiels
Séminaire organisé par le Service Guidance Etude et
le Département de français de l'ISLV. En matinée
"Etablir un programme de travail",
l'après-midi : "Se préparer aux questions d'examens"
Amphithéâtres de l'Europe, salle 204 au Sart-Tilman
Contacts : tél. 04.366.20.73,
courriel mdelhaxhe@ulg.ac.be

DU 12 DÉCEMBRE AU 1ER FÉVRIER

Marthe Ansiaux
Exposition de l'œuvre de la doyenne des graveurs
liégeois
Cabinet des Estampes et des Dessins de la ville de
Liège
Parc de la Boverie 3, 4020 Liège
Contacts : tél. 04.342.39.23, courriel mamac@skynet.be

MARDI 16 DÉCEMBRE, 14H

**L'hôpital de jour en 2003. Que peut-on y faire, que ne
peut-on pas y faire ?**
Conférence dans le cadre d'Espace Liège-Seniors
Par le Dr Roland Kerzmann, chirurgien
Siège de l'AMLg, boulevard Piercot 10, 4000 Liège
Contacts : Bruno Baron, tél. 04.221.84.49.

MARDI 16 DÉCEMBRE, 15H

Informations sur la commission médicale provinciale
Conférence dans le cadre d'Espace Liège-Seniors
Par le Dr Georges Henrard
Siège de l'AMLg, boulevard Piercot 10, 4000 Liège
Contacts : Bruno Baron, tél. 04.221.84.49.

MARDI 16 DÉCEMBRE, 19H45

Platoon, d'Oliver Stone (1986)
Ciné-club Nickeloff
Salle Gothot, place du 20-Août 7, 4000 Liège
Contacts : tél. 0479.69.65.70,
courriel Nickeloff@hotmail.com

MERCREDI 17 DÉCEMBRE, 17H

**Kimbanguisme et Bundu dia Kongo au Congo-
Kinshasa. Pour une anthropologie politique des
Bakongo aujourd'hui.**
Conférence du Cedem
Par Anne Melice, anthropologue (ULg)
Salle du Conseil (3^e étage), faculté de Droit (bât. B31),
Sart-Tilman
Contacts : Marco Martiniello, tél. 04.366.30.40,
courriel M.Martiniello@ulg.ac.be

MERCREDI 17 DÉCEMBRE, 20H

A la découverte de la planète Mars
Conférence organisée par la Société astronomique
de Liège
Par Yaël Naze et Francesco Lo Bue
Institut de zoologie, quai van Beneden 22, 4020 Liège
Contacts : répondeur 04.253.35.90

JEUDI 18 DÉCEMBRE, 12H30

L'endothélium
Colloque du jeudi de la fondation Léon Fredericq
Coordinateurs : Jean-Olivier Defraigne et Philippe
Kolh
Amphithéâtre Bacq et Florin, CHU, Sart-Tilman
Contacts : Geneviève Legrain, tél. 04.366.24.10,
courriel glegrain@ulg.ac.be

JEUDI 18 DÉCEMBRE, 14H

Journée portes ouvertes à STE formations
Rue Stévant 2 (bât. C1), Val-Benoît, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.366.90.50, courriel stefinf@ulg.ac.be

JEUDI 18 DÉCEMBRE, 14H

**Comment s'y retrouver dans tous les systèmes de
gestion de la sécurité de la chaîne alimentaire ?**
Journée d'études organisée par la "World Association of
Veterinary Food Hygienists Wallonie-Bruxelles"
Amphithéâtre C de la faculté de Médecine vétérinaire
(bât. B45, P71), Sart-Tilman
Contacts : tél. 04.366.45.19, courriel nkorsak@ulg.ac.be
ou Georges.Daube@ulg.ac.be

JEUDI 18 DÉCEMBRE, 18H30

Much ado about nothing, de Shakespeare (en anglais)
Théâtre, par le European Theatre Group de l'université
de Cambridge
Salle du théâtre universitaire, quai Roosevelt 1b,
4000 Liège
Contacts : tél. 04.366.53.78,
courriel robert.germay@ulg.ac.be

SAMEDI 20 DÉCEMBRE, 15H

L'homme de Neandertal en Europe
Exposition
Visite guidée organisée par l'AMLg
Musée gallo-romain de Tongres, Kienelstraat 15,
3980 Tongres
Contacts : inscription obligatoire, tél. 04.223.45.55,
courriel amlg@swing.be

SAMEDI 20 DÉCEMBRE, 20H

Concert
Joseph Haydn, Georg Philip Telemann, Johann Stamitz
Par le Cercle interfacultaire de musique instrumentale
de l'université de Liège (Cimi), sous la direction
d'Emmanuel Pirard
Château de Tilff
Contacts : tél. 04.366.35.58,
courriel Jean-Paul.Pirard@ulg.ac.be

DU 20 DÉCEMBRE AU 8 FÉVRIER

Chaque minute l'art à Liège change le monde
Exposition d'art contemporain (collection Cera
Foundation)
Au Mamac, parc de la Boverie, 4020 Liège
Contacts : Mamac, tél. 04.343.04.03,
courriel mamac@skynet.be, site <http://www.mamac.org>

DU 23 AU 31 DÉCEMBRE, 20H15

Palace Club, divertissement satirico-musical
Théâtre
Théâtre de la Place, place de l'Yser, 4020 Liège
Contacts : tél. 04342.00.00,
courriel theatredelaplace@skynet.be

LUNDI 5 JANVIER, 20H30

Les désaxés, de John Houston (1960)
Cinéma "Les classiques du Churchill"
Présentation par Dick Tomasovic (ULg)
Au Churchill, rue du Mouton blanc, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.222.27.78

MARDI 6 JANVIER, 14H

Le classicisme viennois
Conférence dans le cadre de l'Espace Liège-Seniors
Par Philippe Gilson, directeur artistique des Concerts de
midi de la ville de Liège et du Festival de musique de
Liège "Les Nuits de septembre"
Cœur Saint-Lambert (-2, Ilôt Saint-Michel), 4000 Liège
Contacts : Bruno Baron, tél. 04.221.84.49

MARDI 6 JANVIER, 19H45

Deliverance, de John Boorman (1972)
Ciné-club Nickeloff
Salle Gothot, place du 20-Août 7, 4000 Liège
Contacts : tél. 0479.69.65.70,
courriel Nickeloff@hotmail.com

MERCREDI 7 JANVIER, 17H

**Les logiques de mise à l'écart des étrangers ou le "ban-
optique"**
Conférence du Cedem
Par le Pr Didier Bigot (Institut d'études de Paris)
Salle du Conseil (3^e étage), faculté de Droit (bât. B31),
Sart-Tilman
Contacts : Marco Martiniello, tél. 04.366.30.40,
courriel M.Martiniello@ulg.ac.be

MARDI 13 JANVIER, 14H

Le romantisme (1800-1850)
Conférence dans le cadre de l'Espace Liège-Seniors
Par Philippe Gilson, directeur artistique des Concerts
de midi de la ville de Liège et du Festival de musique
de Liège "Les Nuits de septembre"
Cœur Saint-Lambert (-2, Ilôt Saint-Michel), 4000 Liège
Contacts : Bruno Baron, tél. 04.221.84.49

MARDI 13 JANVIER, 19H45

Z, de Costa Gavras (1968)
Ciné-club Nickeloff
Salle Gothot, place du 20-Août 7, 4000 Liège
Contacts : tél. 0479.69.65.70,
courriel Nickeloff@hotmail.com

DU 13 AU 24 JANVIER, 20H15

Eclatsdarms, d'après Daniil Harms
Théâtre, mise en scène d'Axel De Booseré
Théâtre de la Place, place de l'Yser, 4020 Liège
Contacts : tél. 04.342.00.00,
courriel theatredelaplace@skynet.be

JEUDI 15 JANVIER, 12H30

Plasticité phénotypique des cellules souches
Colloque du jeudi de la fondation Léon Fredericq
Coordinateur : Bernard Rogister
Amphi Stainer (Pharmacie), CHU, Sart-Tilman
Contacts : Geneviève Legrain, tél. 04.366.24.10,
courriel glegrain@ulg.ac.be

LES 16 ET 17 JANVIER À 20H30, LE 18 À 15H

L'Ecume des jours, de Boris Vian (reprise)
Salle du théâtre universitaire, quai Roosevelt 1b,
4000 Liège
Contacts : tél. 04.366.53.78,
courriel robert.germay@ulg.ac.be

LUNDI 19 JANVIER, 20H30

La horde sauvage, de Peckinpah (1969)
Cinéma "Les classiques du Churchill"
Présentation par Dick Tomasovic (ULg)
Au Churchill, rue du Mouton blanc, 4000 Liège
Contacts : tél. 04.222.27.78

MARDI 20 JANVIER, 14H

**Les avatars et développements du romantisme
(1850-1900)**
Conférence dans le cadre de l'Espace Liège-Seniors
Par Philippe Gilson, directeur artistique des Concerts
de midi de la ville de Liège et du Festival de musique
de Liège "Les Nuits de septembre"
Cœur Saint-Lambert (-2, Ilôt Saint-Michel), 4000 Liège
Contacts : Bruno Baron, tél. 04.221.84.49

JEUDI 29 JANVIER, 20H

Centres fermés : la force morale des femmes
Conférence organisée par le FER ULg
Par le Pr honoraire Lise Thiry (département de
virologie à l'Institut Pasteur de Bruxelles)
Salle Wittet, place du 20-Août, 4000 Liège
Contacts : Juliette Dor, tél. 04.366.54.59,
courriel jdor@ulg.ac.be



Centième !

PLACE SAINT LAMBERT
LIÈGE BELGIUM EU
N 50°38.739'
E 005°33.867
1 oct 2053

Sérigraphie de Thierry Wesel pour le centième anniversaire

La section histoire de l'art, archéologie et musicologie fêtera ses 100 ans en 2004. De nombreux événements jalonnent l'année et Yves Coppens ouvrira les festivités. Le titulaire de la chaire de paléanthropologie et préhistoire au Collège de France donnera une conférence le 15 janvier, lors d'une séance académique à l'Institut de zoologie.

C'est en 1903 que l'Institut supérieur d'histoire de l'art et archéologie (rejoint en 1956 par la musicologie) voit le jour. L'ULg est alors la première université de Belgique à dispenser des cours de ce genre. De grands noms de la discipline se succéderont alors à Liège, dont Hippolyte Fierens-Gevaert (1870-1926) qui fut le conservateur en chef des Musées royaux des Beaux-Arts de Bruxelles. Son fils Paul Fierens (1895-1957) se consacra à l'art d'avant-garde. Il fut aussi un critique d'art et lia des amitiés très fortes avec Chagall et Braque. Quant à Georges Dossin, il reste encore une référence dans le domaine épigraphique du Proche-Orient.

La tradition des études préhistoriques, fortement marquée à Liège, tient son origine lointaine dans les apports scientifiques de Philippe-Charles Schmerling au début du XIX^e siècle. En musicologie, Suzanne Clercx-Lejeune redécouvrit dans les années 50 la musique du Moyen Âge et de la Renaissance à une époque où cela n'intéressait personne. Le compositeur Henri Pousseur, grande figure de l'avant-garde internationale, enseigna jusqu'en 1993. Parmi les anciens diplômés, Jo Delahaut est l'un des plus importants peintres abstraits dans la Belgique de l'après-guerre. Preuve que les études ne sont pas coupées de la pratique artistique.

Le but des célébrations est de montrer la diversité de la section « qui n'est pas repliée sur elle-même, puisqu'elle s'intéresse à ce qui se passe "hors ses murs", explique André Gob, président du comité d'organisation. Nous voulons montrer que l'histoire de l'art et l'archéologie s'inscrivent dans la vie de la cité. C'est pourquoi nous visons un public le plus large possible dans nos manifestations. »

Les célébrations du centenaire prévoient un cycle de conférences, des concerts et une exposition. Jacques Tajan, un des plus grands commissaires priseurs de Paris, sera présent le 12 février et d'autres personnalités sont invitées, comme l'historien d'art Edouard Pommier, le directeur de la Monnaie Bernard Focroulle, le directeur du MAC's Laurent Busine et l'archéologue Jean-Yves Empeur qui dirige les fouilles dans le port égyptien d'Alexandrie. La star des conférenciers, Umberto Eco, se joindra, on l'espère, à l'événement.

La musique n'est pas en reste. Un concert de midi, un concert de jeunes créateurs liégeois et Guy Cabay, ancien de la section, rythmeront l'année. Quant à l'exposition, elle sera double et comportera, d'une part,

une évocation des recherches et des expéditions réalisées durant ce siècle et, d'autre part, la production des artistes ayant un lien avec la section. Citons entre autres Dacos, Roger Potier, Anne-Marie Kleenes et Jo Delahaut.

La célébration du centième anniversaire de l'enseignement de l'histoire de l'art et archéologie sera aussi marquée par un numéro spécial de la revue *Art&fact* à paraître en janvier.

Gina Christino

La conférence d'Yves Coppens aura lieu le 15 janvier 2004 à 19h, à l'Institut de zoologie, quai van Beneden 25, 4020 Liège.
Contacts : *Art&fact*, tél. 04.366.56.04

Nickel
ciné-club
odéon

La vie est belle

De Frank Capra, Etats-Unis, 1947, 2h10. Avec James Stewart, Donna Reed, Lionel Barrymore, Beulah Bondi, etc.

La vie est belle : Capra n'est certes pas le seul à avoir songé à ce titre, mais il est cependant le premier. La vie qui nous est contée cette fois-ci est celle de Georges Bailey. Une vie pleine de rêves, de bonnes actions, de résistance, mais aussi de désillusions et d'impasses. Une vie qui le conduit à vouloir mettre fin à ses jours le soir du réveillon de Noël.

Frank Capra, immigré sicilien aux Etats-Unis aujourd'hui adulé de beaucoup, a souvent été considéré comme l'un des spécialistes de la comédie légère américaine.

La vie est belle est son premier film après la guerre, produit par la société Liberty Pictures qu'il vient de créer. On y retrouve la griffe de l'auteur qui met en scène un héros idéaliste, seul contre le système. D'un éternel positivisme, cette œuvre, que certains qualifient – peut-être trop rapidement – de naïve ou de « guimauve », ne connaît malheureusement pas un réel succès à sa sortie. Et pourtant, même si on peut lui reprocher un certain côté didactique, *La vie est belle* est un film truffé non seulement d'humour, mais aussi paradoxalement d'un léger goût d'amertume d'après-guerre qui nuance ce côté candide et qui soulève de nombreuses questions comme celle de l'épanouissement personnel. Le style donne à ce conte de Noël l'effet voulu : faire oublier le quotidien en proposant une vie plus belle.

Christelle Brull

Film proposé par le Nickelodéon, ciné-club universitaire, le jeudi 18 décembre à 19h30 à la salle Gothot, place du 20-Août, 9 (1^{er} étage). Pour la programmation complète, ainsi que celle du Nickeloff, consultez l'agenda.

La Nouvelle Poupée d'Encre

Comme chaque année depuis 1992 (exception faite pour 1993), « La Nouvelle Poupée d'Encre » édite un calendrier dont les six illustrations présentent la particularité d'être des gravures liégeoises, originales et contemporaines. Cette douzième édition, réalisée en papier Zerkall 602, un très beau papier vergé, sort de presse en quatre versions. Au total, 24 gravures sont ainsi réalisées, sous la plume de 24 artistes... tous liés à l'atelier de gravure de l'Académie des beaux-arts de Liège, instigatrice en 1975, de « La Poupée d'Encre », une association dont le but est de « défendre l'estampe sous toutes ses formes ». En termes de gravure, la « poupée » est le tampon qui sert à faire entrer l'encre dans les sillons des plaques gravées.

Le calendrier 2004 est exposé en ce moment aux Chiroux. L'Emulation – Maison Renaissance présente, elle, une rétrospective des onze éditions précédentes, ce qui permettra d'admirer le talent d'auteurs (encore) inconnus, d'élèves de l'atelier et des artistes réputés comme Dacos, professeur à l'Académie des beaux-arts de Liège, co-fondateur de La Poupée d'Encre, qui a reçu cet été un prix à la biennale de Cerveira (Portugal). Mais il y a aussi Clémentine Thyssen, René Weling, Michel Barzin, Li Yi, etc.

Florence Leone



calendrier 2004

Le calendrier « La Nouvelle Poupée d'Encre » 2004 coûte 40 euros; il est en vente sur les lieux de l'exposition. - Exposition : bibliothèque des Chiroux-Croisiers, rue des Croisiers 15, 4000 Liège, du 3 décembre au 5 janvier 2004; le lundi de 13 à 19h, du mardi au vendredi de 13 à 18h et le samedi de 9 à 12h. - Rétrospective : Emulation – Maison Renaissance, rue Charles-Magnette, 4000 Liège, du 10 décembre au 28 janvier 2004, les mercredis de 14 à 18h et sur rendez-vous (tél. 04.223.60.19).

Urbanisme

Passage piétons

Le projet européen « Prompt » (« New means to Promote Pedestrian Traffic in cities ») sera clôturé les 15 et 16 décembre prochains à l'université de Liège. Une réunion, animée par les chercheurs des six pays (Finlande, Italie, Suisse, Norvège, France et Belgique) qui ont participé à l'étude, sera organisée en présence des représentants de la Commission européenne et de différentes institutions belges.

Rendre la ville aux piétons, tel est, en résumé, l'objectif du projet. « *Améliorer l'accessibilité, le confort et la sécurité pour les piétons, en particulier les enfants, les personnes âgées ou sujettes à un handicap est devenu un objectif en Europe*, explique Philippe Hanocq, premier ingénieur de recherche et assistant au Centre de recherches en aménagement et urbanisme de l'ULg (Crau). *Nos travaux débouchent sur une série de propositions visant notamment à limiter la circulation en ville pour l'aménager de façon plus conviviale.* »

Miser sur la complémentarité des transports en commun et des systèmes peu polluants est une solution d'avenir qui s'inscrit parfaitement dans l'optique du développement durable de nos cités, à l'instar de ce qui se pratique pas si loin de chez nous. Sensibiliser les usagers, les techniciens et les décideurs à l'intérêt des solutions proposées, adaptables dans tous les pays, constitue aussi l'objectif de la journée et de la recherche.

Le consortium « Prompt » présentera les résultats de son travail, aux côtés de la Direction générale des pouvoirs locaux, du Met, de la Région flamande, des villes de Liège et d'Eupen et de l'Association Plain-Pied, lesquels feront part de leur expérience et des dernières réalisations en Belgique. La ville de Liège présentera à cette occasion le « Plan piétons liégeois », une première wallonne. La réunion, ouverte au public, se tiendra au Château de Colonster le 16 décembre, de 9 à 12h30.

Pa.J.

Contacts : Philippe Hanocq, tél. 04.366.93.35, courriel P.Hanocq@ulg.ac.be

Maison de Verviers

Programme des animations

Les animations à la Maison de l'ULg, rue de Heusy 21 à Verviers, se multiplient.

• **mercredi 14 janvier (après-midi)** : un exposé-débat sera lancé par le service guidance étude de l'ULg sur le thème des « Méthodes et l'organisation du travail à l'université ».

• **mercredi 21 janvier (après-midi)** : une activité de réflexion sur le choix des études et sur les professions « Projet ULg » est proposée aux rhéto de la région verviétoise. Activité organisée par le service orientation universitaire de l'ULg.

Toutes ces activités s'adressent en priorité aux habitants et aux enseignants de la région de Verviers. Elles sont gratuites et les inscriptions sont souhaitées (nombre limité par séance). Plus d'informations au service promotion et information sur les études, tél. 04.366.52.49 ou courriel info.etudes@ulg.ac.be

Rappel : des permanences sont assurées à la Maison de l'ULg à Verviers, le premier mercredi du mois, de 14 à 19h, et le troisième samedi du mois, de 9 à 13h. Des consultations du service orientation universitaire sont organisées sur rendez-vous tous les mercredis de 14 à 19h et tous les samedis de 9 à 13h.



Brèves

Mobilité

Faut-il énumérer les atouts de la mobilité ? Elle renforce les liens entre laboratoires, ouvre les portes des pôles d'excellence, permet aux chercheurs de poursuivre des travaux qu'ils n'auraient pu exécuter chez eux, les confronte à d'autres cultures et d'autres approches scientifiques... Et, de nos jours, c'est un passage obligé pour embrasser une carrière scientifique. D'aucuns prétendent que ce sera le moyen d'avoir suffisamment de chercheurs dans les équipes d'ici quelques années. **Les prochains appels européens se profilent.** L'ARD vous invite sur son site pour consulter offres et échéances. De nombreuses possibilités sont offertes par la Commission via les actions Marie Curie. A l'ULg, le service fondation et bourses vous informe en continu sur les autres sources de financement. Informations sur les sites :
- ARD : <http://www.ulg.ac.be/ardev/> (consultez également le numéro spécial de RDT-Info en ligne en html, avec toute une série d'articles sur les avantages, les difficultés, les tuyaux pour entrer dans une vie de "nomade européen")
- bourses Marie Curie : http://europa.eu.int/comm/research/fp6/mariecurie-actions/home_en.html
- portail européen sur la mobilité des chercheurs : http://europa.eu.int/eracareers/index_en.cfm

English Editing Service

L'EES continue à proposer ses services habituels : **relecture, correction linguistique d'articles et de documents divers rédigés en anglais.** L'an dernier, le service a également offert la traduction de textes français en néerlandais et vice versa. Cette année, il propose de traduire les documents en allemand. Devis gratuit sur demande.

Contacts : Phyllis Smith,
tél. 04.366.57.36,
courriel psmith@ulg.ac.be

Restos du cœur

L'asbl Restos du cœur de Liège poursuit ses activités : l'an dernier, les bénévoles ont confectionné plus de 15 000 repas et distribué 11 000 colis. Un "succès" qui montre à l'envi la nécessité de continuer l'action. Une grande partie des besoins financiers de l'asbl est couverte par des services club - comme les Rotary ou les Lions - mais est surtout assurée grâce à la générosité et à la solidarité de tous concitoyens. **Vos dons sont dès lors les bienvenus** (l'asbl délivre des attestations pour déduction fiscale) sur le compte n°145-0539539-84 des Restos du cœur. Pour un don de 5 euros, vous serez membre de soutien; pour 30 euros, membre protecteur; pour 250 euros, membre d'honneur.

Contacts : Resto du cœur, rue Raymond Geenen 9, 4020 Liège,
tél. 04.344.08.00,
site <http://www.restoducoeurliège.be>

Le projet européen "Midi-Chip", coordonné à l'université de Liège, s'est clôturé par un séminaire qui a rassemblé de nombreux spécialistes du monde des cyanobactéries. Zoom sur un organisme primitif, minuscule et redoutable.

Les cyanobactéries sont les premiers organismes photosynthétiques apparus sur Terre, il y a 3,5 milliards d'années probablement. L'atmosphère primitive était alors composée de gaz carbonique et de méthane principalement, et ce sont elles qui ont enrichi l'oxygène nécessaire à l'évolution de notre planète et de ses organismes... dont nous sommes. On dit parfois que ce sont les architectes de l'atmosphère terrestre... Ces cyanobactéries se retrouvent dans un très grand nombre d'habitats aquatiques et terrestres, et colonisent même des milieux extrêmes, désertiques ou polaires. Nourrissant le zoo-plancton, elles sont à la base de notre chaîne alimentaire, et c'est ce qui les rend si passionnantes à étudier.

Monitoring environnemental

Annick Wilmotte, chercheur qualifié du FNRS au Centre d'ingénierie des protéines (CIP) à la faculté des Sciences, est coordonnatrice d'un projet européen "Midi-Chip" qui s'est clôturé par un séminaire le 20 octobre dernier. Ce projet, réunissant dix partenaires européens, avait pour but de créer une puce à ADN facilitant l'étude de la biodiversité des cyanobactéries. Cette puce permet de détecter la présence de nombreux taxons grâce à des séquences de gènes particulières. « Ce projet multidisciplinaire rassemblant de nombreux chercheurs a permis la création d'une excellente dynamique dans notre domaine », se réjouit Annick Wilmotte. Un brevet a été pris en Finlande, et les équipes cherchent une opportunité de continuer le développement de ce produit pour un monitoring et diagnostic environnemental.

Les cyanobactéries peuvent parfois causer quelques soucis, lorsqu'elles forment ce qu'on appelle des "blooms", ou "fleurs d'eau", sorte de soupe verte peu gracieuse et malodorante flottant sur les eaux stagnantes en été et en automne. Ces proliférations, plus fréquentes depuis une vingtaine d'années, sont certainement liées à

Les fleurs du mal

Photo: R. Willem, CRP-GI, Luxembourg



Des cyanobactéries peuvent former des "blooms", sorte de soupe verte malodorante

l'enrichissement des eaux de surface en azote et phosphore. Or, certains de ces "blooms" renferment des substances extrêmement toxiques : les cyanotoxines. Celles-ci peuvent causer des maladies graves ou même la mort si on les ingère. En Europe, il n'y a jamais eu de décès humains; seuls des animaux ont été touchés mortellement après avoir ingurgité cette soupe verte. Mais c'est un problème grave pour les pays qui n'ont pas de nappes phréatiques et prélèvent leur eau dans les lacs et réservoirs. Une cinquantaine de personnes sous dialyse au Brésil sont mortes en 1996 à cause d'un traitement réalisé avec de l'eau infectée par ces cyanobactéries.

Inesthétique, la forte prolifération de cyanobactéries a un impact considérable sur l'écosystème et, d'un point de vue économique, le coût du traitement de l'eau potable contaminée est assez élevé. En Belgique, il n'existe aucun répertoire sur les "blooms". « Nous sommes en train de constituer cette base de données nécessaire à leur suivi, poursuit Annick

Wilmotte. En collaboration avec les universités de Gand et de Namur, nous pensons que ce projet "B-Blooms" financé par la Politique scientifique fédérale arrivera à son terme dans deux ans environ. »

Baignade interdite

Pratiquement, que faire si vous découvrez une mare verdâtre au fond de votre jardin, ou ailleurs... ? Premièrement, pas de panique, tous les "blooms" ne sont pas toxiques... mais, prenez garde : la simple observation d'une fleur d'eau de cyanobactéries ne permet pas de déterminer si elle produit des toxines. Il faut donc éviter d'utiliser l'eau ou d'y nager avant que celle-ci ait fait l'objet d'analyses. L'équipe d'Annick Wilmotte est prête à recevoir vos appels.

Cathy Immelen

Contacts : tél. 04.366.38.56, courriel bblooms@ulg.ac.be, site <http://www.bblooms.ulg.ac.be>

Lutte contre l'échec

En français dans le texte

Chaque année, les premières candidatures des diverses Facultés se voient proposer un test de français concocté par l'Institut supérieur des langues vivantes (ISLV) de l'ULg. Soumis à l'initiative personnelle de l'étudiant, il peut s'avérer très utile. Il suffit juste de le savoir...

Avis aux nouveaux pensionnaires des amphithéâtres universitaires liégeois! Si vos compétences en orthographe, en vocabulaire, en syntaxe vous inquiètent et si votre capacité de compréhension reste un mystère, sachez qu'un test de français vous est proposé et qu'il peut combattre des lacunes éventuelles en la matière. La maîtrise de la langue sous toutes ses formes est considérée comme un facteur majeur dans la réussite scolaire et professionnelle. Pour aider les plus faibles et les autres, avides de se perfectionner, le département de français de l'ISLV propose gratuitement des formations en français.

Programme de travail

Plusieurs cas de figure sont offertes : après avoir reçu un mot de passe (pour ce faire, contactez

fsaenen@ulg.ac.be), il est possible de participer à une "introduction au discours scientifique et technique" sur le campus virtuel de l'ULg. Plus communément, un manuel théorique et pratique est également disponible et deux journées de préparation sont organisées. En collaboration avec le service guidance étude, ces journées permettent notamment d'établir un programme de travail ou de se confronter au style de questions d'examen. Ces moyens, mis à la disposition de chaque étudiant qui le souhaite, peuvent s'avérer très précieux. Mais attention, il ne suffit pas de sacrifier un samedi pour assurer son avenir. Le français n'est pas l'unique prérequis pour la conquête d'un diplôme et son importance varie selon les aspirations futures. C'est utile (très utile) certes, mais pas suffisant.

Les résultats de cette année avoisinent la moyenne académique de 12/20. C'est satisfaisant, comme l'on dit en ces murs, mais cela prouve qu'on est loin de la grande distinction et que la maîtrise de la langue reste approximative pour une partie des étudiants. Malgré tout, un certain optimisme peut se dégager d'un tel score, car obtenir la moyenne est toujours rassurant. Marielle Maréchal, qui analyse

différemment les résultats, préfère prendre du recul : « Ce test ne présente qu'un relatif niveau de difficulté, car il se réfère aux seules connaissances de base. De plus, par sa forme QCM, il ne permet de mesurer que des micro-compétences hors contexte. »

A la source

D'un point de vue plus global, c'est une politique de l'échec à l'échec qui est envisagée à travers cette auto-évaluation facultative. De plus en plus d'étudiants arrivent à l'Université pour comprendre les mitochondries, assimiler Marx ou analyser la Constitution belge alors que la langue française est encore un problème pour eux. En remontant aux sources du mal, on espère ainsi favoriser une dynamique luttant contre l'échec en candidature.

François Dubru

Contacts :
Michel Delhazhe, tél. 04.366.23.31 courriel mdelhazhe@ulg.ac.be
Marielle Maréchal, tél. 04.366.58.46, courriel : mmarechal@ulg.ac.be

Spin-off

Science et art, un couple trop rare

Art & Book Technologies (A&B Tech) offre une palette de techniques innovantes pour le traitement et la conservation des œuvres d'art. Elle a été créée récemment grâce aux recherches menées au Centre spatial de l'université de Liège par Marc Henrist.

Depuis quelques années, le Centre spatial de l'ULg conduit des recherches dans le traitement d'œuvres d'art et dans la lyophilisation du papier en utilisant de manière innovante ses cuves à vide, habituellement destinées à reproduire les conditions spatiales. La mise sur le marché de ces services a été réalisée conjointement par l'entreprise de hautes technologies Amos, l'interface Entreprises-Université et la société Wallonia Space Logistics, incubateur de nouvelles spin-offs. Ces dernières ont confié le projet à Lionel Collin, qui a créé une entité propre, Art & Book Technologies, adaptée à la taille du marché, laquelle commercialise désormais trois techniques de traitement des œuvres d'art.

Lyophilisation et stérilisation

La première technique, la lyophilisation, consiste en une déshydratation par sublimation (action de faire passer un solide directement à l'état gazeux) opérée à

très basse température et sous vide. On parvient ainsi à retirer l'eau d'un livre mouillé lors d'une inondation, par exemple. « On place d'abord le document dans un surgélateur industriel, puis dans une cuve à vide pour procéder à sa lyophilisation, explique Lionel Collin. La glace passe directement à l'état gazeux. »

La deuxième technique, dite de stérilisation, a également été élaborée par le Centre spatial. Elle revient à éliminer des micro-organismes (champignons ou insectes) ayant atteint des objets d'art, principalement des livres rares et des tapisseries. « On dispose l'objet à traiter dans une cuve à vide, on en retire l'air et on y injecte des produits assez agressifs qui exterminent tous les organismes vivants à l'intérieur. »

La stérilisation est indispensable pour traiter les moisissures et les champignons. Son coût quelque peu onéreux a toutefois conduit une société italienne à imaginer une alternative pour le traitement des insectes en créant une technologie basée uniquement sur l'anoxie (absence d'oxygène). Cette innovation non polluante a été validée par le projet européen "Save Art", dont le but est de traiter les œuvres d'art en se souciant de l'environnement. Cette dernière technique consiste à placer l'objet à l'intérieur d'une bulle étanche de plastique. Un appareil élimine ensuite tout l'oxygène présent dans la bulle. L'appareil est ensuite débranché. L'objet est conservé quelques semaines

dans une atmosphère sans oxygène. Tous les insectes (dont les œufs, larves, etc.) sont alors éradiqués sans le moindre apport de produits toxiques.

Anoxie convaincante

A&B Tech distribue cette nouvelle technique qui offre plusieurs avantages. Le traitement peut être effectué sur place. La technologie italienne assure également une absence totale de risque d'endommagement des œuvres; elle a déjà fait ses preuves dans de nombreux musées italiens. La technique s'applique à de multiples objets : mobilier, tableau, sculpture, livres, etc. A&B Tech a l'intention de continuer à collaborer avec des centres de recherches de l'ULg et européens pour élargir son portefeuille de produits et services.

Si les outils scientifiques sont parfois détournés de leurs fonctions originales au profit de funestes desseins (l'histoire nous le rappelle trop souvent), ils le sont ici à des fins réjouissantes. Ces détournements ouvrent en effet d'heureuses perspectives. Science et art n'ont pas fini de nous parler.

Hugues Demeuse

Contact : Art & Book Technologies sprl, Liège Science Park (WSL), rue des Chasseurs ardennais, 4031 Angleur, tél. 04.361.40.40, courriel lionel.collin@amos.be

Photos

La belle image de Belpress



Vous cherchez, pour une prochaine publication, la photo d'une pomme rouge, d'un gille de Binche, d'une entreprise de la région ou encore du marché de la Batte à Liège... Ne cherchez plus. Voici l'adresse où il est désormais possible de trouver tout cela sans difficulté : <http://www.belpress.com>

Belpress est une nouvelle banque d'images en ligne. La société est fondée par plusieurs partenaires liégeois (Tilt, Meusinvest, IPEP, Etilus, etc.), dont l'université de Liège qui y voit la possibilité de valoriser et de diffuser partout dans le monde les meilleures images produites par ses équipes scientifiques.

Le concept est simple, facile, ouvert à tous et peu onéreux. Tout est basé sur le site internet, véritable plate-forme virtuelle des échanges. Un clic de souris, et voilà l'internaute naviguant dans l'univers de Belpress. Après son identification, il peut consulter les ressources documentaires en initiant des recherches par des mots-clés simples et intuitifs. Visionnant les images sous forme de diaporama, il peut faire progressivement son "shopping", payer par carte de crédit et télécharger ensuite ses fichiers en haute résolution. Le tout en quelques minutes à peine. Des formules de contrat ou d'abonnement sont également possibles pour les

organes de presse ou les professionnels de la communication, graphistes, webdesigners, imprimeurs, etc.

Belpress possède déjà plus de 10 000 images dans son escarcelle, un nombre en constante augmentation. Par rapport aux banques d'images existantes, elle donne accès à des images plus personnelles et originales, réalisées généralement par des photographes créatifs. Elle offre aussi l'avantage d'images "incarnées" qui reflètent la vie de la région : ce sont des gens, des traditions, des activités, des entreprises, des lieux de Wallonie et alentours qui défilent sous nos yeux, ce que l'on trouve difficilement sur les banques d'images classiques.

DM

Les services de l'ULg qui désirent déposer des images scientifiques sur Belpress peuvent contacter Didier Moreau, service presse et communication, tél. 04.366.52.17, courriel dmoreau@ulg.ac.be. Ces images sont valorisées par Gesval. Les services universitaires participent également à la répartition du produit de la vente.

Contacts : Michel Houet, administrateur délégué, Belpress sa, tél. 04.226.86.77, courriel info@belpress.com.

First

Projets liégeois retenus (1)

La Région wallonne lance chaque année des programmes "First" (Formation et impulsion à la recherche scientifique et technologique) pour promouvoir les échanges entre le monde scientifique et le monde industriel à travers des projets de recherche orientée, susceptibles d'avoir un impact à terme sur le développement économique et social wallon. Plusieurs dossiers de l'université de Liège ont été retenus en 2003.

First Europe Objectif 1 (Hainaut)

Pr Jean-Paul Pirard, faculté des Sciences appliquées, "Fabrication de billes céramiques monodispersées par procédé sol-gel".

First Europe Objectif 3

(Région wallonne, sauf Hainaut)

Georges Feller, faculté des Sciences, "Mise au point d'une xylanase pour utilisation dans l'industrie alimentaire".

Pr Jean-Marie Foidart, faculté de Médecine, "Effets biologiques du traitement local de l'endomètre par un système progestatif et inhibiteur de MMP".

Philippe Hubert, faculté de Médecine, "Validation du transfert des méthodes analytiques".

Pr Henri Lecocq, faculté de Sciences appliquées, "Application de la reconnaissance automatique par vision artificielle aux processus robotisés".

Pr Guy Maghuin-Rogister, faculté de Médecine vétérinaire, "Développement de méthodes de détection de substances à activité bêta-agoniste".

Jean-Philippe Ponthot, faculté de Sciences appliquées, "Modélisation des structures soumises à choc ou impact".

Pr EtienneThiry et Marie-France Versali, "Développement des chitosanes comme adjuvant des vaccins viraux vivants destinés aux animaux domestiques".

Un nouvel appel à projets est lancé pour 2004. Toutes les informations sont disponibles sur le site de l'ARD : http://www.ulg.ac.be/ardev/ard_rw



Brèves

Mode d'emploi

Le vade-mecum du créateur de spin-offs reprend toute une série d'informations pratiques relatives à la constitution d'une société. Une à une, les étapes de la constitution sont détaillées, comme le sont les formalités à accomplir par les fondateurs et celles par le notaire. La *check list* des documents à remettre au notaire en vue de la passation des actes est ensuite identifiée. Enfin, certains points importants comme la convocation des assemblées générales ou le plan financier sont évoqués. En annexe, l'utilisateur pourra trouver des documents types tels qu'un modèle de PV d'assemblée générale ou un modèle de procuration.

Contacts : le vade-mecum est disponible auprès de l'Interface Entreprises-Université, quai Van Beneden 25, 4020 Liège, tél. 04.349.85.11



Risques électriques

L'Association des ingénieurs sortis de l'Institut d'électricité Montefiore (AIM) consacrera sa prochaine journée d'études aux "risques électriques et leur management", le 14 janvier 2004, à l'université de Liège. Cette journée a pour but de définir les effets de cette énergie et les aspects physiologiques qu'elle peut engendrer sur l'être humain. Elle s'adresse aux conseillers en prévention, aux responsables des services techniques et d'entretien, aux "risk managers" et à toute personne intéressée par la prévention des risques liés au travail.

Programme

- 9h : "Introduction aux différents risques électriques et aspects physiologiques : électrocution, électrisation, incendie, champs électriques et magnétiques, courbe de sécurité", par J.-L. Lilien, ULg, transport et distribution d'énergie électrique;
 - 10h45 : "La foudre : phénoménologie, effets et protection", par C. Bouqueneau, pro-recteur de la FPMS;
 - 11h45 : "Risk management et risques électriques : expérience et industrie", par J.-C. Toussaint, Axima Services;
 - 14h15 : au choix :
 - Euro-diesel (Grâce-Hollogne, "La continuité de l'alimentation électrique, les alimentations dynamiques sans coupures, No break Ks", exposé sur la technologie Euro-diesel) ou
 - Kitgoni (Sart-Tilman, "Le dimensionnement d'une installation électrique et la nécessité des notes de calcul. Utilisation pratique du logiciel de calcul d'une installation électrique : 3EL.w").
- Programme détaillé sur le site <http://www.confaim.sky.net/be/education/risques-electriques>

Contacts : secrétariat, tél. 04.222.29.456, fax 04.222.23.88, courriel info@aim.sky.net

Bal de l'ULg



Brèves

Antivirus

Avis aux étudiants : le Segi vient de mettre en ligne une page consacrée aux antivirus gratuits. À consulter ! Adresse : <http://www.ulg.ac.be/segilinternet/virus/antivirus.html>

Rhétos

L'université de Liège organise plusieurs séances d'information dans des établissements secondaires :
- le mercredi 14 janvier, à 13h30 au Collège Saint-Remacle de Stavelot
- le vendredi 16 janvier, à 14h30 à l'Athénée Royal de Waremme
- le jeudi 22 janvier, à 14h à l'Athénée Royal d'Andenne
- le mardi 27 janvier, à 14h30 à l'Athénée Royal de Vielsalm
- le mercredi 28 janvier, à 13h45 à l'Athénée Royal de Malmédy

Par ailleurs, elle sera présente au Rotary de Liège le samedi 17 janvier à 9h, au Palais des congrès de Liège.

Contacts : service promotion et information sur les études, tél. 04.366.52.49, courriel info.etudes@ulg.ac.be

10

Jeune écrivain

Le prix annuel "Jeune écrivain francophone" est destiné à récompenser des œuvres inédites, d'imagination, en prose (nouvelle, conte, pièce de théâtre, récit), de jeunes écrivains francophones de nationalité non française, nés entre le 17 janvier 1977 et le 17 janvier 1989. Les œuvres devront être envoyées avant le 17 janvier 2004, dernier délai, à l'adresse suivante : prix du Jeune écrivain francophone, BP55, 31601 Muret Cedex, France.

Contacts : courriel pje@pje.net, site <http://perso.wanadoo.fr/prix.du.jeune.ecrivain>

Idée cadeau

Pierre Kroll, le plus fidèle des collaborateurs du *Quinzième jour* du mois, sort son nouvel album. Nous le recommandons à tous ses aficionados, on sait qu'ils sont très nombreux !



Ce soir, je serai la plus belle...



Dans la foule des étudiants, le recteur Willy Legros, le bourgmestre Willy Demeyer et Michel de Lamotte, député wallon



photos Th. Ulg

Escompter un succès qualitatif et quantitatif encore accru pour une soirée déjà instituée comme la plus importante de la région relevait de la gageure. C'est donc de lauriers en or qu'il faudra ceindre les têtes chevelues des 15 organisateurs du bal 2003 et des 500 helpers qui ont su conférer un éclat supplémentaire à une soirée tant bigarrée que flamboyante, avant d'endosser les affres d'un chaos matinal.

Sur les 8200 galantes et galants qui foulèrent la piste de danse aménagée aux Halles des foires de Coronmeuse, digne d'une des meilleures arènes nocturnes plantées sur une île très prisée des Baléares, il en est au moins un dont les propos dithyrambiques ne laisseront pas la postérité indifférente : « Je ne puis qu'exprimer de la joie et de la fierté, car la manière dont le bal a été organisé montre que les étudiants sont capables de donner le meilleur d'eux-mêmes dans un but noble. Le travail fourni mérite bien un diplôme et je suis convaincu que cela les marquera autant que les cours. » Nous ne saurons par conséquent desquels shows lumineux, effets pyrotechniques, DJ's fameux, lancers de cadeaux en latex, panel coloré de boissons euphorisantes ou communions entre étudiants d'horizons hétéroclites auront réjoui le cœur rectoral, maîtrisant aussi bien l'art de la litote que celui du pas de danse.

Côté face

Les excellentes impressions de Willy Legros cristallisent en tout cas les bons souvenirs propagés par la majorité des participants, si l'on excepte les ressentiments exprimés par la poignée d'étudiants refoulés *manu militari* à l'entrée pour cause d'habits non conformes. Suggérons donc à la Fédé, en bonne organisatrice, de dissenter sur les déclinaisons (homologuées) de la tenue de soirée dans l'édition du *P'tit toré* précédant le prochain bal, afin que les inconditionnels du jeans comprennent pourquoi il est bon de retourner... sa veste aux abords du portique d'accès à ce fastueux maelström. Visiblement moins sujettes aux discriminations vestimentaires, les demoiselles ont toutefois dû jalouser l'engoncement de leurs cavaliers dans un costume deux-pièces au moment de rejoindre la nuit crue, lorsque le bal se mua en hall de gare, à cinq heures.

Le bal, 14h30. Olivier Cant, co-président de la Fédé au volant d'un Clark, convoie une palette de bouteilles de jus de fruits à base de rhum sous la mine nettement moins primesautière de trois étudiants helpers qui sommeillent, tendrement avachis sur le comptoir d'accueil. Rythmées par les sonorités métalliques d'une radio locale tentant désespérément d'égayer ce matin glauque dont les scories rappellent furieusement un lendemain de guindaille, les dames enrôlées par la société de nettoyage ont déjà entrepris leur majestueux ballet de balais. Les silhouettes efflanquées des jeunes filles bégueules autant que les regards chafouins de jeunes étudiants tout juste déniaisés ont disparu.

Ne subsiste de leur âme que ce qu'ils ont abandonné : tubes à cigares vides, papiers souillés, gobelets froissés, bijoux volages, cannettes comprimées, étoffes essoulées et même l'un ou l'autre téléphone portable. « Si on trouve de l'argent ? Ah... même s'il y en avait... ça je vais pas vous dire », glisse malicieusement l'une des heureuses techniciennes de surface. « Je n'aurais jamais imaginé qu'ils balayaient ça à la main », s'étonnait Olivier avant que Nicolas, son homologue au sein de la Fédé, ne confirme que les machines sont généralement utilisées dans un second temps.

Côté pile

Pour l'heure, il s'agit de tout ranger avant minuit, car l'amende de retard n'a aucune commune mesure avec celle d'un DVD rendu au-delà du délai de location et la salle doit être rendue impeccable. « Pourtant, lorsque nous avons débarqué le premier jour à Coronmeuse, c'était juste après le *Jumping international de Liège* et l'atmosphère embaumait le crotin de cheval », s'amuse Nicolas avant de penser à ce qu'il reste à faire : démonter les bars, rendre les barrières, faire les comptes... « Le plus dur, c'est entre 5 et 9h du matin, lorsqu'on doit trouver un second souffle devant l'état faramineux de la salle et que l'appel du lit est le plus fort », explique Olivier. Cinq heures... l'heure où les couettes attendaient leurs heureux propriétaires. Tous, sauf un... qui, dans l'attente d'une hypothétique rémanence, s'est carrément endormi devant les portes closes.

Fabrice Terlonge

Saint-Nicolas

Quand la musique est bonne...



A 24 ans, Antoine Bini, alias Bini, impose toujours sa musique sur des marées trémoussantes après sept années de règne et autant de Saint-Toré, bals des bleus ou autres mélodieuses libations. Alors que sa retraite se profile, il a encore sévi durant les festivités de la Saint-Nicolas.

Le Quinzième jour : Comment es-tu devenu disc-jockey résident de la guindaille ?

Antoine Bini : J'ai commencé, grâce à mon frère qui est également disc-jockey, en animant bon nombre de soirées facultaires. D'ailleurs, la confusion entre nous n'était pas rare ! Après un premier bal des bleus réussi en 97, l'Agel m'a préféré à d'autres DJ moins impliqués dans le milieu étudiant et mus par une démarche trop commerciale. D'autant que je garantis l'adéquation entre le matériel décrit sur mes devis et la réalité. J'accorde un rabais de 15% sur le prix total par infraction commise !

Le Q.J. : Ton implication dépasse-t-elle le cadre de la simple animation des soirées ?

A. B. : A la suite des plaintes déposées presque systématiquement par les riverains du Val-Benoît et devant le spectre de refus d'autorisation pour s'y réimplanter, j'ai chapeauté l'élaboration d'un projet de sonorisation qui tiennne la route, notamment grâce à des haut-parleurs directionnels permettant de confiner l'ambiance musicale. Je me suis donc posé en interlocuteur auprès des autorités communales, de la police, des riverains et des autres DJ. Ces derniers doivent me consulter avant chaque soirée afin de connaître les termes de l'accord. Maintenant, on recense 90% de plaintes en moins mais, en cas de pépin, je suis systématiquement contacté, voire réveillé par la police.

Le Q.J. : Quelle est la recette musicale d'une guindaille réussie ?

A.B. : Il s'agit de varier les styles et de privilégier le festif par rapport au moderne. Des trucs sur lesquels on peut s'amuser. Si je mets trop de techno, ça devient vite une rave party dans ce genre de lieux. Et puis, je tâche de respecter les doléances des étudiants, surtout lorsque leurs demande sont appuyées par un traditionnel "à fond"... Ce qui fait que je termine rarement sobre, mais



photo cellule internet

toujours debout. Autrement, je passe souvent des morceaux comme *Je te donne* de Goldman, *Le brio*, *La bomba*, Rap Bunzel ou les *Mystérieuses Cités d'or*.

Propos recueillis par Fabrice Terlonge

... La Saint-Nicolas l'est aussi

Chaque année, la folle nuit qui précède le cortège coutumier de la Saint-Nicolas suscite le même dilemme dans l'esprit déjà embrumé des étudiants de tout poil. Carré ou chapiteau ? L'un et l'autre ont battu des records d'affluence et d'ambiance sans que l'on relève d'incident majeur en dépit d'une présence policière anodine. On relèvera que l'atmosphère moite, rehaussant les effluves délicats et entretenus des énormes tentes montées par l'Agel au Val-Benoît, eut le don de ravir un surcroît de baptisés. Le lendemain, c'est à proximité d'un carré aux frontières largement repoussées la veille qu'un bon millier de miraculés des deux bords arpègent joyeusement les rues de la Cité ardente.

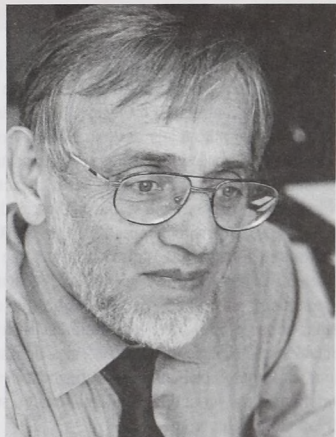
Voir le site : www.ulg.ac.be/etudiants/folklore

Quitter et démarrer

Après 38 années de bons et loyaux services, Marcel Baiwir, secrétaire du conseil d'administration de l'ULg, quitte son poste. Portrait de cet homme à la carrière surprenante.

« J'ai l'impression que j'en apprendrais tous les jours plus : je serai parfait pour ce poste le jour de mes 60 ans. Le malheur, c'est que je ne serai plus là ! » Marcel Baiwir, secrétaire du conseil d'administration de l'ULg, a été mis à la retraite anticipée fin novembre. « J'aime ce que je fais. Pourquoi ? Je n'en sais rien », confie-t-il en souriant. Sa tâche de secrétaire le conduisait principalement à assister aux séances du conseil et à en rendre compte. « La rédaction du procès-verbal est un art délicat. Un mot mal placé peut entraîner des difficultés dans la gestion de l'établissement », explique-t-il. Le suivi des décisions et le secrétariat de plusieurs commissions était aussi de sa responsabilité, ce dont il parle avec un certain plaisir : « Ici, je suis plus proche des décisions finales, je travaille en prise directe avec le Recteur. »

La carrière de cet homme a suivi un tracé pour le moins surprenant. « Je n'avais pas vraiment de "plan de carrière", un peu comme un oiseau qui ouvre son bec et prend ce qui tombe dedans. Il n'y a jamais eu que du bon. » Déjà en rhéto, alors qu'il se destinait à des études de mathématique, un premier tournant s'amorce. « J'avais été très mauvais en physique, comme d'habitude. Mon prof m'a demandé ce que je ferais l'année suivante. Par esprit de contradiction, j'ai répondu : la physique bien sûr ! » En 1965, il obtient sa licence avec une grande distinction.



Marcel Baiwir

« Tout s'est passé par une petite tape sur l'épaule, confesse-t-il aujourd'hui. Le Pr Henri Brasseur m'a, un jour, glissé au creux de l'oreille : « J'ai un poste libre pour un an, ça t'intéresse ? » Sept années d'assistantat en découleront. « Le matin, je suivais le cours avec des amis. L'après-midi, je les dirigeais lors de travaux pratiques », se souvient le récent retraité. Après avoir décroché son doctorat en 1972, il devient premier assistant (« à l'époque, on en nommait à tour de bras ») avant d'être nommé chef de travaux. « A la longue, mon enthousiasme pour la recherche s'est estompé », avoue cependant le physicien. En 1992, le Pr Albert Van de Vorst signale qu'une place de secrétaire de Faculté est

vacante. « J'ignorais que cette fonction existait », concède Marcel Baiwir. Mu par la curiosité, il passe la tête dans ce bureau, « et hop, on m'a agrippé. Pendant six ans, je me suis éclaté ». Mais en 1998, un autre virage survient avec sa nomination au poste de secrétaire du conseil d'administration. « Je n'avais pas le choix : c'était une promotion. »

Il a clôturé sa carrière autour d'un dernier verre au château de Colonster, le 26 novembre dernier, sans projet ultérieur : « Je ne me suis pas inscrit dans un club de scrabble. » Entre parents, enfants, petits-enfants et épouse, il aura fort à faire. « Depuis cinq ans, ma femme me dit qu'il faudrait faire ceci et cela. J'ai une sacrée liste de travaux qui m'attendent. »

Lors de son cocktail, Marcel Baiwir a rappelé les deux significations du mot "départ" : quitter et démarrer. « Je suis incapable de dire si je suis content de partir. Mais ce dont je suis très content, c'est d'être venu. J'ai le sentiment d'avoir accompli correctement mon bout de chemin. Au suivant ! » A sa remplaçante, Véronique Boveroux, juriste, il n'adressera qu'un seul conseil : « Plutôt que de tout réformer, prendre le train en marche et y apporter sa petite touche personnelle... »

Maëlle Dabée

http://

EAU secours !

La gestion de l'eau sur la planète

Décrire et analyser l'interaction entre les activités humaines et les milieux aquatiques figure parmi les missions de plusieurs services ULg, dont le Centre environnement (qui, outre le projet Salmon, coordonne le programme Pirene de la Région wallonne), le CIP, le département de géographie, etc. Une trentaine de services ULg se préoccupent des écosystèmes aquatiques. Très bientôt, un nouveau bâtiment sera construit pour Crescendeau (Centre de recherches et d'expertise en sciences de l'environnement appliquées au domaine de l'eau).

<http://modb.oce.ulg.ac.be/Salmon>

<http://www.ulg.ac.be/cingpro/>

<http://www.dept-geo.ulg.ac.be>

Politique de l'eau

Le Conseil mondial de l'eau (CME) est une ONG soutenue par l'Unesco.

<http://www.worldwatercouncil.org/>

<http://www.unesco.org/water/>

La politique menée par l'Union européenne figure notamment à la page

<http://www.europa.eu.int/comm/environnement/water/index.html>

Pour la Wallonie, on consultera

<http://environnement.wallonie.be>

Ou le dossier de Dialogue (2000)

<http://dialogue.wallonie.be/05/home05.htm>

Conscientiser la population

Chez nous, l'Association pour le contrat mondial de l'eau est à l'origine du Manifeste belge, auquel le conseil communal liégeois a voté son adhésion l'an dernier : <http://www.watervooriedereen.be/accueil.htm>

Le réseau belge d'éco-consommation

<http://www.ecoconso.org/>

Les Amis de la terre

<http://www.amisdelaterre.be/EAU/>

Dossiers d'Eau secours (Québec)

<http://www.eausecours.org>

Vie publique (France)

http://www.viepublique.fr/dossier_polpublic/politique_eau/

Dossiers pédagogiques

<http://www.ulg.ac.be/sciences/metiers/chimie/chemjob7.htm>

<http://www.ulg.ac.be/cifen/inforef/expeda/eureau/outils2.htm>

Cellule.Internet@ulg.ac.be



Concours cinéma

Pas sur la bouche

Un film d'Alain Resnais, France, 1h55.

Avec Sabine Azéma, Isabelle Nanty, Audrey Tautou, Pierre Arditi, Darry Cowl, Jalil Lespert, Daniel Prévost et Lambert Wilson

Après six ans d'absence, Alain Resnais nous revient avec une opérette parisienne des années 20, écrite et composée par André Barde et Maurice Yvain. L'action se déroule dans un appartement bourgeois de Neuilly à la décoration kitsch et colorée qui donne au film une teinte fantastique. La trame est empruntée au théâtre de boulevard : tromperies et quiproquos sont au menu. En effet, l'ex-époux américain de Gilberte Valandray refait surface à Paris. Il devient l'ami et l'associé de Georges, le deuxième époux de Gilberte qui ignore tout de ce premier mariage. Parallèlement, d'autres couples se forment, se cherchent, se défont. Le tout, entrecoupé de chansons – interprétées par les comédiens eux-mêmes –, nous plonge dans une atmosphère d'époque et fait des acteurs des revenants du passé. Malgré ce saut dans le temps qui passe par l'esthétique du théâtre filmé (de longs plans fixes, des regards caméras qui s'adressent aux spectateurs, des cartons, des portraits silhouettes, etc.), *Pas sur la bouche*, par ses angles de vue, ses voix plus parlées que chantées qui ne prétendent aucunement recréer les voix d'opérettes d'antan, est bien un film contemporain.

Si Alain Resnais est passé par tous les genres (historique, politique, documentaire, comédie musicale), chacune de ses œuvres est marquée du sceau de son auteur toujours en questionnement par rapport aux conventions cinématographiques. Cette radicalisation dans la structure et l'esthétique de ses films a toujours dérangé les spectateurs. C'est d'ailleurs ce qui fait et a toujours fait de Resnais un réalisateur autant adulé que critiqué. Néanmoins, concluons en musique et dans la bonne humeur comme nous le suggère le film : « *Le baiser, que l'on aim'tant, au lieu d'être excitant, moi, je l'trouv'dégoutant...* »

Christelle Brüll

Ce film sera à l'affiche des cinémas Churchill et Le Parc dès le 26 décembre.

Si vous voulez remporter une des dix places mises en jeu par *Le Quinzième jour du mois* et l'asbl Les Grignoux, il vous suffit de téléphoner au 04.366.56.95 le mercredi 17 décembre entre 10 h et 10 h 30 et de répondre à la question suivante : *Pas sur la bouche* marque le début de la longue collaboration entre Maurice Yvain et André Barde. Quel est le titre de leur deuxième œuvre commune en 1925 ?



Brèves

Décès

Nous apprenons avec un vif regret le décès, survenu le 10 novembre, de **Pierre Duchesne**, ancien chef de travaux à la faculté de Médecine. Nous présentons à la famille nos sincères condoléances.

Nemo et l'Aquarium

Le dernier film des studios Disney et Pixar raconte les aventures imaginaires d'un petit poisson-clown... A l'Aquarium de Liège, c'est l'occasion unique de découvrir "en vrai" les héros du film : le petit poisson-clown rouge, le poisson-ange, des éponges, le poisson-scorpion, le poisson-ballon, des demoiselles, le poisson-chirurgien, etc., soit quelque 400 animaux des mers tropicales, aux particularités parfois très originales. En partenariat avec Les Grignoux (cinémas Le Parc et le Churchill) et avec Les cinémas Caméo (Movie West à Verviers, Caméo à Namur, Marignan et Carollywood à Charleroi), l'Aquarium propose aux groupes d'école primaire une réduction de 50% sur le prix d'entrée. A Liège, l'action concerne aussi les enfants individuels, et ce jusqu'au 2 avril prochain. L'Aquarium est ouvert tous les jours de 9 à 17h, le week-end de 10h30 à 18h.

Contacts : Aquarium Dubuisson, quai van Beneden 22, 4020 Liège, tél. 04.366.50.21, courriel.aquarium@ulg.ac.be

Vacances de Noël

Le TURLg propose aux ados un stage d'improvisation, à cheval sur les deux semaines de vacances : du lundi 22 au mercredi 24 et du lundi 29 au mercredi 31 décembre.

Contacts : TURLg, tél. 04.366.53.78, courriel.robert.germay@ulg.ac.be

La Maison de la science accueillera les enfants de 9 à 12 ans, les 22, 23, 29 et 30 décembre pour des expériences scientifiques interactives et une visite de l'Aquarium.

Contacts : tél. 04.366.50.04, courriel.martine.jamiron@ulg.ac.be

Quant au Cereki, il organise un stage pour les petits de 3 à 8 ans aux Centres sportifs du Sart-Tilman, du 29 au 31 décembre.

Contacts : Cereki, tél. 04.366.38.93, courriel.cereki@ulg.ac.be, site <http://www.ulg.ac.be/facmed/public/cereki/stages.html>

Jolis cadeaux

Des retirages d'ex-libris d'Armand Rassenfosse sont en vente aux Collections artistiques de l'ULg. Quatre modèles sont disponibles et visibles sur le site http://www.ulg.ac.be/wittter/fr/boutique/boutique_estampes.html. Merci de les réserver auprès d'Art&fact, tél. 04.366.56.07, ou par courriel emicha@ulg.ac.be, en mentionnant le nom du service demandeur ainsi que son OTP.



Inspiration

A l'heure où les Liégeois sont instantanément invités à caracoler entre les mille et un chalets dont leur ville se pare désormais en chaque fin d'année, sans parler des feux qui l'enguirlandent, il peut paraître quelque peu saugrenu de les pousser à se plonger dans les entrailles de la place Saint-Lambert.

Et pourtant, c'est bien du sombre dédale de l'Archéoforum – récemment inauguré à l'emplacement qui fut des décennies durant un déplorable “trou de mémoire” – que surgira pour le visiteur attentif une réjouissante lumière sur les origines lointaines de sa cité. Plus de 9000 ans d'histoire gisent, en effet, sous le site de l'ancienne cathédrale dédiée à l'évêque Lambert qui y fut assassiné vers 705. Grâce aux ressources audiovisuelles d'une technologie de pointe, le parcours souterrain s'avère particulièrement vivant : traces préhistoriques, murs gallo-romains, vestiges des églises carolingienne, notgêenne et gothique se succèdent au gré d'une pérégrination parsemée d'œuvres d'art issues du patrimoine liégeois et égayée de projections sur écrans géants.

On aurait tort de négliger la dimension pédagogique de ce genre de rendez-vous. Les jeunes générations méconnaissent trop souvent le passé prestigieux de Liège, ignorant par exemple qu'elle fut regardée comme une “nouvelle Athènes” dans la seconde moitié du XII^e siècle et qu'elle fut, dès le début du XIV^e, la capitale d'un véritable Etat constitutionnel, lequel couvrait une aire géographique débordant largement des limites de la province de Liège actuelle. Or, c'est par une prise de conscience de ses racines que peut se forger, chez tout un chacun, la volonté de “forcer l'avenir”.

Confrontée à de nouveaux défis, celle de sa place dans le concert européen n'étant pas le moindre, la Cité ardente a bien besoin d'un surplus de dynamisme si elle veut continuer à mériter le qualificatif dont elle aime se prévaloir. A sa façon, la visite de son cœur historique, lieu de mémoire vivifiant, peut y contribuer. Tout comme la lecture de l'ouvrage de Bruno Demoulin et Jean-Louis Kupper consacré à l'Histoire de la principauté de Liège, remarquable synthèse à laquelle l'Académie française vient d'attribuer un prix. Quand on veut échapper aux stigmates du déclin, nulle munition n'est à négliger...

La rédaction



L'équipe du Quinzième jour du mois vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2004

Marcel Otte

Professeur d'archéologie préhistorique, Marcel Otte est responsable de plusieurs chantiers de fouilles en Asie.

Le Quinzième jour : Après diverses recherches en Turquie et en Ouzbékistan, vous préparez maintenant des fouilles en Iran ?

Marcel Otte : Effectivement, depuis plusieurs années, nous menons des campagnes archéologiques en Orient, tant en Turquie qu'en Géorgie ou en Sibérie. Ces chantiers sont très fructueux, mais il m'est apparu assez vite que les monts Zagros étaient encore une *terra incognita*. Ils s'étendent principalement en Iran, un pays qui a fermé ses frontières depuis près de 25 ans. Sous le règne du Shah, cependant, les Américains (eux surtout) avaient reçu l'autorisation d'ouvrir des chantiers de fouilles. Dans les universités de Yale, de Columbia et de Philadelphie, j'ai pu examiner le matériel ramené par les archéologues américains



et consulter leurs notes. Plus récemment, j'ai étudié les pièces conservées au musée de Téhéran. Ma conviction fut acquise que les monts Zagros recelaient probablement des réponses à mes questions sur l'origine de l'Homme moderne. Depuis deux ans maintenant, je réalise des prospections dans le Luristan, une très vaste région, riche en grottes et abris naturels. Récemment, nous avons obtenu des dates C14 anciennes. Elles situent la culture de l'Homme moderne entre 40 et 30 000 ans, ce qui soutient cette hypothèse. Il faut maintenant étayer ces indices, raison pour laquelle j'organiserai en avril prochain une première campagne de fouilles près de Koram-Abad (Luristan), en partenariat avec le service iranien des Antiquités (grâce à un crédit exceptionnel octroyé par la ministre Françoise Dupuis).

Le Q.J. : En quoi consiste votre thèse ?

M.O. : Contrairement à d'autres collègues, bien souvent américains, je pense que l'Homme moderne provient d'Asie, et non d'Afrique. Il s'agit bien ici de l'origine de l'Homme “moderne” et non des premiers hominidés. Concernant ces derniers, je partage l'avis d'Yves Coppens, professeur au Collège de France, qui a montré que l'Homme, en tant qu'espèce

L'origine de l'homme

biologique, est né en Afrique il y a environ trois millions d'années. Cette population originelle s'est ensuite dispersée et a gagné tous les continents. En Chine, en Inde, même en Sibérie, des fouilles ont mis au jour des traces de cet *Homo* datant de deux millions d'années. Je pense que l'espèce continue à évoluer de manière ininterrompue dans chacun de ces centres. Les Neandertaliens, par exemple, se sont différenciés de leurs cousins il y a 500 000 ans environ. Cependant, vers – 40 000, on observe partout en Europe une population (pas une espèce) très différente de l'homme de Neandertal, qui s'épanouit en Belgique notamment, ainsi que l'attestent les grottes de Sclayn, de Modave ou de Spy. Outre leurs différences morphologiques notables, ces “Hommes modernes” – ainsi désignés parce qu'ils sont sans doute nos aïeux – se distinguent des populations antérieures par un outillage perfectionné et, surtout, par la décoration de leurs grottes.

Tous les chercheurs constatent ce bouleversement majeur dans l'évolution de l'espèce humaine, mais leurs explications

divergent. Certains théoriciens américains estiment que les deux formes (Neandertaliens et Hommes modernes) étaient des espèces distinctes et non interfécondes. Leur théorie postule que l'Homme moderne se serait imposé en exterminant les autres “espèces”. Pour ma part, il n'y a eu aucune cassure biologique. Il s'agit plutôt d'un lent processus qui a conduit, progressivement, à l'Homme moderne. Dès les années 50, André Leroi-Gourhan considérait aussi que l'Homme moderne résultait d'un processus “historique”, analogue dans tout l'Ancien Monde. Par ailleurs, il est prouvé que cet “homme nouveau” qui s'installe en Europe venait d'une autre région. Or, nous avons mis au jour, lors de nos premières expéditions iraniennes, des outils spécifiques à l'Homme moderne. Ce qui explique mon opposition aux théories en vogue qui postulent une filiation africaine.

Le Q.J. : Comment expliquez-vous ce grand pas dans l'évolution de l'Homme ?

M.O. : Manifestement vers – 40 000 ans, l'espèce humaine a connu un progrès majeur. L'Homme se démarque de la nature, il se l'approprie, il fabrique des armes en matériaux osseux. Il récupère les défenses de mammoth ou les bois de rennes pour chasser : l'arme naturelle se retourne “contre” le gibier. Magiquement aussi : il représente l'animal dans des grottes pour s'emparer de sa force, de sa puissance. L'art a incontestablement une valeur religieuse. Il n'y a donc aucun besoin de recourir à une mutation génétique pour expliquer le passage du Neandertal à l'Homme moderne. C'est une question d'évolution historique. Depuis qu'il est bipède, l'*Homo* se modifie. Son anatomie se transforme lentement suivant les acquis culturels. Je crois en effet qu'il y a une rétro-action entre la culture et l'anatomie : la préparation des aliments, par exemple, explique l'atrophie des muscles masticateurs qui permet le développement de l'encéphale. Ainsi, progressivement et partout à la fois, l'anatomie humaine se “met au service” du comportement. Ceci explique les convergences observées entre toutes les populations actuelles et ne requiert en rien une quelconque barrière génétique.

Propos recueillis par Patricia Janssens



Respiration

Dans quelques semaines, sauf difficulté de dernière minute, le droit de vote sera vraisemblablement accordé aux étrangers non européens résidant en Belgique depuis au moins cinq ans. Le corps électoral belge s'élargira donc à quelque 150 000 nouveaux électeurs potentiels. Il est bien difficile de dire, à ce stade, combien d'entre eux franchiront le pas de s'inscrire sur les listes électorales. Tout dépendra sans doute de la procédure qui sera mise en place. Quoi qu'il en soit, on peut raisonnablement penser que ces nouveaux électeurs n'entraîneront pas un bouleversement fondamental de l'échiquier politique belge. Mais la n'est pas le plus important. Au-delà de sa traduction en résultats électoraux, cet élargissement du droit de vote est avant tout un signal adressé à la population étrangère installée en Belgique.

Et, de ce point de vue, le moins que l'on puisse dire est que le signal n'est pas franchement enthousiaste. On ne peut guère affirmer que les parlementaires se soient levés comme un seul homme pour cette nouvelle avancée du suffrage universel. La réforme avait déjà avorté sous la législature précédente, suite à la crispation du VLD et à la marche arrière de Louis Michel. Les obstacles ne sont pas moins nombreux cette fois, entre l'association malsaine du VLD, du CD&V et du Vlaams Blok dans une flibuste concertée, une opinion publique contrastée, un certain clivage communautaire et des militants du MR plus que réticents – au point que Louis Michel doive mettre sa démission dans la balance.

Plus fondamentalement, le droit de vote envisagé est limité par de nombreux tempéraments. Tout d'abord, il s'applique uniquement aux élections locales, et n'est pas assorti du droit d'éligibilité. Comme une pièce de monnaie qui, non seulement n'aurait qu'un côté pile, mais qui, de surcroît, ne serait pas acceptée dans tous les magasins. Vraisemblablement, ce droit sera également subordonné à une inscription préalable, mais surtout à une inutile et vexatoire déclaration d'adhésion à la Constitution et aux lois belges, qui jette sur ces nouveaux électeurs une forme de suspicion.

Somme toute, on crée ici une catégorie spécifique d'électeurs, aux droits politiques incomplets et dont le vote est soumis à des conditions particulières. Ce ne sera pas la première fois. Dans l'histoire politique de la Belgique, les avancées du suffrage universel ont presque toujours été accompagnées de certaines restrictions, typiques des fameux “compromis à la belge” : qu'on se souvienne du vote plural ou du cens d'éligibilité. Je ne doute donc pas que, d'ici quelques décennies, ces restrictions seront amenées à disparaître, comme de frileux vestiges d'un conservatisme dépassé.

Mais ne crachons pas dans la soupe. Le droit de vote des étrangers est une belle avancée démocratique, et une étape importante sur le long chemin du suffrage universel. Reste néanmoins l'impression amère d'un droit de vote accordé au bout des lèvres. S'il s'agissait d'adresser un message à la communauté étrangère, il est pour le moins contrasté.

François Gemenne
assistant au département de science politique
chercheur au Cedem

Le Quinzième jour du mois n° 129

Place du 20-Août 7, bâtiment A1, 4000 Liège - <http://www.ulg.ac.be/le15jour/> - Editeur responsable : Léopold Bragard

Comité de suivi de la Communication : Jean Beaufays, Michel Born, Michel Delville, Daniel Desmet, Maurice Lamy, Jean-Marie Bouqueneau, François Pichault, Jacques Rondal - Rédactrice en chef : Patricia Janssens 04.366.44.14 - E-mail : le15jour@ulg.ac.be, Fax 04.366.44.22

Secrétaire de rédaction : Catherine Eeckhout - Equipe de rédaction : Christelle Brull, Cellule internet, Henri Delyersnijder, Elisa Di Pietro, Didier Moreau, Fabrice Terlonie, les étudiants de 1^{er} et 2^e licence Information et Communication.

Photographie : Françoise Denoël - Secrétariat, mise à jour du site internet, régie publicitaire : Marie-Noëlle Chevalier 04.366.52.18 - Mise en pages : CREA.COM

Photogravure et Impression : Imp. Frings - Avec la collaboration de Pierre Kroll